52e Année — N° 21

Samedi 21 Mai 1938

LOIRE-INFÉRIEURE DÉPOT LÉGAL N° 645 1938

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

TÉLÉPHONE : 141.95 — 157.43

Pour la Publicité, s'adresser : « ECHO DE LA LOIRE » Place Graslin, NANTES (L.-Inf.) TÉLÉPHONE : 145.38 - 124.10

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Planteurs de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

Nos de nos Chèques Postaux Nantes :
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.
350.41 Synd. Prod. Légumes pr. Conserve.

Un brin de causette

— Avez-vous vu Désirée ?

— ... ?

— Si que vous l'avez point vu, j'espère que vous allez le voir. Car « Désirée » c'est le nouveau nom de la pluie, c'te méchante marâtre qu'avant déserté not'pays, abandonnant ses enfants, les laissant brailler et tirer la langue.

Si encore, on pourrait se passer de ses services! Mais nous vivons point sous le méridien des troupiques et nos bleds n'élèvent point des chameaux. Y nous fallant de l'iau, beaucoup d'iau, pour alimenter nos sources, les puits, les mares, les rivières, les bassins, les réservoires, pour faire pousser nos récoltes, élever nos bétails, éteindre les incendies, donner de la vie, du confort, du ben-être, à tous les pouvres humains.

Et v'là pourquoi « Désirée » avant jamais été si désirée.

Même que dans les villes, ousque les habitants voyent d'ordinaire la pluie d'un mauvais œil, ousqu'on aime à s'ballader par biau temps, y l'appelant « Désirée » de tous leurs vœux. C'est que le spectre de la sécheresse, de la terrible sécheresse comme en 1893, étiant point fait pour réjouir personne... A commencer par les cultivateurs et les éleveurs, qui voyent tous lesfruits de leur travail, s'en aller en pertes-sèches!

Et comment que le reste de la population serait point touché, un coup que les ameilles sont taries? — Labourage et paturâges sont toujours les deux mamelles de la France...

A la capitale et dans la banlieue, ousque les bêtes à cornes sont rares et les jardrins souffrent point trop de la sécheresse, y commençant à être inquiets. C'est signe qui faisant vraiment sec ! Au Conseil municipal, avant déjà été jeté un cri d'alarme :

« La sécheresse générale risque de » gêner l'alimentation de Paris, en » eau potable, cet été. Sources et ri- » vières voient diminuer leur débit » dangereusement. Si le barrage de » Suresnes n'existait pas, on traver- » serait actuellement la Seine à gué! » Il s'agit du pénible été qui attend » notre pays et que la concentration » d'une masse d'habitants sur le ter- » ritoire de la capitale peut rendre, » en Ile-de-France, particulièrement » grave... »

C'est que la consommation journalière des Parisiens a pus que triplé, dampuis quèques années, alors que le stock des réservoirs a point changé. Les stations de pompage, en Seine et en Marne, tournent à pien — mais les lits commencent à baisser. L'eau stagnante et les fermentations risquent de faire remonter les poissons le ventre en l'air...

— Y restera pu aux Parisiens que de boire du pinard. Et y ne s'en porteraient que mieux!

Le malheur, c'est que tout la France sera atteinte par c'te maudtie sécheresse. Même si que la pluie tombe, comme tout l'monde le souhaite; même si qui vient des gros orages, la terre est si tellement sèche, que les réserves d'eau seront quasiment insuffisantes. Comme disait un grand savant : « Toutes les fois que la saison froide est peu pluvieuse et lorsque les cours d'eau n'y entrent pas en crue, la saison chaude suivante est sèche. Les cours d'eau y tombent à un bas niveau, même lorsque cette saison chaude est pluvieuse. »

Nous v'là servi ! La terre sèche n'attire point l'iau. Même si qu'elle attire un bon pinard, appellons « Désirée » de tout nos forces...

A moin qui faille prier bon saint Médard !

maître Jeannot

C'est quelques centaines de francs que vous pouvez économiser...

(VOIR EN 2e PAGE).

1893-1938

L'opinion agricole commence à s'émouvoir très fortement de la sécheresse persistante qui vient ajouter ses graves répercussions aux dommages considérables et définitivement irrémédiables dus à la gelée.

On évoque avec raison, en ce qui concerne la sécheresse, la fameuse année 1893 où les pertes de l'agriculture furent considérables par suite de la panique qui précipita sur le marché des quantités inusitées de bétail de toute nature que l'agriculteur ne **savait plus** comment nourrir.

Et déjà voici que des groupements commencent à solliciter l'Etat d'intervenir sous forme de suppression de droits de douanes, de subventions ou d'exonérations d'impôts.

Avant de savoir sous quelle forme on doit intervenir il est peut-être bon de jeter un coup d'œil sur le passé assez proche et que beaucoup d'entre nous ont vécu afin d'examiner ce qui a été fait alors, ce qui n'a pas été fait et aurait pu être fait, et aussi les conditions sensiblement différentes dans lesquelles on se trouve.

D'abord, il y a une différence fondamentale à établir. En 1893, il n'y a pas eu de gelées, mais au contraire un mois d'Avril sec, mais chaud, de telle sorte que la vigne a eu un rendement intéressant et qu'il y eut également une belle récolte de fruits.

En 1938, au contraire, dégâts considérables dans ces deux branches de la culture. En ce qui concerne la sécheresse, nous risquons d'avoir un temps analogue. Mais avant de nous **affoler et de vendre le bétail sans raison**, voyons si les conditions sont toujours les mêmes.

En 1893, on connaissait peu les aliments de remplacement dans certaines régions; on ne se nourrissait pas comme aujourd'hui. Nous ne disposions pas de certaines ressources comme par exemple **les tourteaux d'arachides dont nous sommes largement exportateurs.**

Il y eut surtout une grosse, très grosse disette de fourrages de toute nature et de pailles.

Il est malheureusement impossible de faire des comparaisons exactes entre la statistique générale de 1892 et celle de 1929 parce que l'on ne trouve pas pour 1892 les chiffres exactement correspondants à ceux de 1929.

Il semble bien toutefois, par recoupements contrôlés par les quelques chiffres qui cadrent exactement, que la proportion des ressources fourragères actuelles par rapport à la totalité du gros bétail consommateur qui a cependant augmenté, est malgré cela bien plus grande qu'en 1893.

C'est ainsi que la statistique de 1929 accuse 10.700.000 hectares de prairies naturelles contre 6.213.000 en 1893 et 3.664.000 hactares de prairies artificielles ou temporaires, contre 3.145.000 hectares en 1893.

Ces prairies naturelles, notamment, ne sont généralement pas chargées outre mesure dans bien des régions. Il sera possible, sans doute, d'en réserver pour la fauche.

Enfin, nous avons davantage **d'aliments concentrés de substitution.**

Ces considérations montrent donc **qu'il ne faut surtout pas s'affoler à l'avance** et vendre sans réfléchir pour écraser le marché avec des bestiaux sans qualités, parce qu'incomplètement finis — voir même encore maigres.

En 1893, les mesures administratives furent de plusieurs ordres.

Tout d'abord le Parlement, sans consulter les associations agricoles, avait cru devoir supprimer les droits de douane sur les fourrages.

Mesure inopérante, créant un précédent. Inopérante parce qu'aucun achat de fourrage n'était possible à l'étranger. Précédent fâcheux, parce qu'il autorisait la réduction ou la suppression d'une protection indispensable qui constituait un bloc.

Ensuite, par la loi du 3 Juin 1893, dont l'effet fut prolongé jusqu'au 1er janvier 1893, le Parlement abaissa les prix des transports de denrées fourragères de 25 %.

Des dégrèvements d'impôts furent accordés et près de 15.000 communes en demandèrent le bénéfice pour leurs administrés.

Les forêts domaniales furent ouvertes au parcours des bestiaux ou au ramassage des feuillards et des feuilles.

Enfin, un crédit de 5 millions analogue à nos crédits pour calamités, furent réparti au compte-gouttes et ne procura, bien entendu, aucun soulagement par sa pulvérisation.

Actuellement, il y a une mesure urgente à réclamer et à obtenir parce qu'elle sera réellement opérante. C'est **l'interdiction de l'exportation des fourrages de toute nature y compris les tourteaux.**

Il ne s'agit pas, en effet, de distribuer des secours sous forme de diminution d'impôts ou de subventions ridicules. **Il s'agit d'abord de nourrir le bétail.**

Pour cela, commençons à garder **toutes les nourritures** que nous produisons et ne **les laissons pas partir chez les voisins.**

Il sera toujours temps de reprendre l'exportation si les conditions s'améliorent, mais il **faut prévoir le pire.** C'est la seule façon de limiter les dégâts.

Enfin, et ce sera notre conclusion, que l'alerte actuelle serve de leçon et que l'on en revienne aux sages précautions d'antan, c'est-à-dire ce stockage individuel qui faisait que souvent il y avait à la ferme un an de fourrage d'avance.

Nous en dirions bien autant pour le blé, mais ceci est une autre histoire.

A. GAULT,
Ingénieur agricole.

ECHOS

LA FOIRE DE PARIS *ouvrira ses portes, du 21 Mai au 6 Juin. Les produits du sol y seront représentés.*

AGRICULTEURS DE FRANCE : *La Session annuelle de la Société des Agriculteurs de France aura lieu à Paris les 23, 24, 25 et 27 Mai. Elle sera consacrée à l'Exode Rural.*

UN CINQUANTENAIRE : *L'Union des Syndicats Agricoles du Sud-Est organise, le 22 Mai, à Lyon, une grande manifestation paysanne, pour célébrer son cinquantenaire. De nombreuses associations agricoles, des autres régions françaises, y ont été invitées. A l'occasion de cette belle fête commémorative, nous adressons à nos collègues du Sud-Est, nos vifs compliments et encouragements.*

L'EXPOSITION FLORALE DE PRINTEMPS *aura lieu à Paris, Quai d'Orsay, du 25 Mai au 2 Juin. Organisée par la Société Nationale d'Horticulture de France, elle groupera: roses, arbusts fleuris, orchidées, plantes et feuillages divers, arbres fruitiers et d'ornement, art floral, industries et beaux-arts horticoles.*

RACE DE TRAIT DU MAINE : *A l'occasion du Concours régional agricole aura lieu, à Angers, du 16 au 19 Juin, un Concours spécial de la race Trait du Maine. Les engagements doivent parvenir, avant le 26 Mai, au Directeur du Dépôt d'étalons d'Angers.*

A L'ACADEMIE D'AGRICULTURE, *M. Eugène Roux a présenté une note de MM. Cayron et Peynaud, sur le passerillage provoqué des raisins (consistant à dessécher partiellement les grappes en les plaçant dans une étude à 35 degrés) qui permet d'améliorer les moûts trop verts...*

LEGUMES CHERIFIENS. — *Il est ouvert à l'importation, sur le contingent prenant fin le 31 Mai, un contingent supplémentaire de 13.000 quintaux de pommes de terre à l'état frais et 25.000 quintaux de légumes frais, originaires de la zone française de l'empire chérifien.*

LA REVALORISATION DU BOIS: *Les Producteurs de Bois et Reboiseurs français ont lancé une invitation au Gouvernement et un vibrant appel, pour que soit poursuivie la revalorisation de la Forêt française, par l'intensification de l'emploi des carburants forestiers.*

L'ACADEMIE DE MEDECINE *inquiète du fléau social qu'est la dénatalité, a demandé qu'un appel soit fait à toutes les forces morales et spirituelles de la nation, que les professions de l'avortement soient plus sévèrement réprimées, que soient réalisées l'extension des allocations familiales professionnelles et des assurances sociales et la majoration de pensions aux vieux travailleurs qui se privèrent pour élever des enfants.*

Comment remédier à la disette fourragère

La sécheresse intense et prolongée qui sévit depuis le mois de Février fait en ce moment sentir ses fâcheux effets. Dans nos prairies naturelles et artificielles l'herbe est courte et rare; en maints endroits la pénurie de fourrages secs et de racines incite les agriculteurs à les faire pâturer hâtivement. Les fourrages printaniers n'ont donné qu'une maigre récolte et commencent à s'épuiser. Les céréales dont la situation était en général satisfaisante pendant l'hiver subissent un arrêt de végétation particulièrement néfaste en ce moment, et dès maintenant, il est aisé de prévoir une récolte fortement amoindrie.

Une telle situation est aujourd'hui particulièrement inquiétante non seulement par la réduction générale des rendements qu'elle entraîne, mais, aussi par ses fâcheuses répercussions sur l'élevage. La baisse importante des cours des animaux domestiques depuis ce début de mai, en est le corollaire inévitable; l'année en cours menace donc d'être particulièrement calamiteuse dans les branches les plus importantes de notre production agricole.

Les solutions qu'imposent un tel état de choses apparaissent très diverses et varient avec chaque situation particulière. En effet, dans certains cas, lorsqu'on ne peut envisager la production ou l'achat d'aliments de remplacement, il paraît logique de se débarrasser des excédents d'un bétail trop nombreux. Il saute aux yeux cependant, que vendre dès maintenant une partie du cheptel, dont les cours sont en baisse, apparaît comme une solution désastreuse, car si l'on vend à bon compte aujourd'hui, il faudra acheter fort cher les animaux de remplacement dès que la situation se sera améliorée.

Le problème consiste donc, à rechercher dans chacun des cas particuliers les solutions les meilleures pour réduire les déficits et profiter ensuite au maximum du redressement de la situation dès que les circonstances climatériques seront devenues plus favorables.

Tout d'abord, il faut s'efforcer de remédier à la pénurie fourragère. La pluie, que l'on peut espérer très prochaine, peut encore permettre d'employer les engrais azotés sur les prairies. Leur rapide diffusion activera la végétation, augmentera la densité de l'herbe et par suite le rendement en fourrages secs à la fenaison prochaine. La pousse des regains sera elle-même accrue et permettra de prolonger l'alimentation du bétail.

Dès maintenant, il est nécessaire d'envisager un échelonnement régulier des semis de fourrages d'été en augmentant dans la plus large mesure possible les surfaces qui leur seront consacrées. Maïs, sarrazin, vesce de printemps, pois gris de printemps, colza de printemps, moutarde blanche, navette d'été, sont autant de plantes à végétation rapide auxquelles on pourra recourir, soit pures, soit en mélanges, par semis espacés pour récolter 3 ou 4 mois plus tard. Une bonne préparation du sol et une fumure convenable permettront d'accroître leurs rendements; l'emploi du purin ne doit pas être négligé. La plantation des choux fourragers, le repiquage des betteraves, rutabagas, etc., seront l'objet de soins spéciaux pour faciliter leur bonne reprise; on devra même augmenter l'étendue de leurs surfaces.

Dans le même ordre d'idées, il faudra réserver pour la consommation animale les balles de froment, les pailles d'avoine, d'orge, les ajoncs broyés, etc. On pourra même envisager de faire consommer aux animaux des grains tels que : maïs, fèves, avoine, orge, seigle, dont la valeur alimentaire est élevée et dont l'économie est fonction du prix d'achat. Ces derniers aliments entrent dans les rations au titre d'aliments concentrés, c'est-à-dire comme complément d'une ration volumineuse et insuffisamment riche en principe nutritifs.

D'autes aliments peuvent entrer dans les rations : déchets de nettoyage du blé, farine et résidus de la meunerie tels que : recoupes, recoupettes, sons, remoulages; résidus de l'amidonnerie; drèches d'amidon, de riz, de maï; résidus de féculerie, de brasserie; sous-produits de la distillerie, de la sucrerie, etc...

Le commerce dispose plus abondamment de mélasses dont la valeur nutritive dépend de la richesse en sucre. Elles peuvent servir d'aliment pour tous les animaux domestiques aussi bien chez ceux qui sont à l'engrais que pour ceux qui fournissent du travail. Les aliments mélassés du commerce sont à cet égard recommandables, car ils sont obtenus avec des matières de première qualité; il sera toutefois nécessaire de rechercher si leur prix de revient permet de réaliser une économie dans la ration.

Les tourteaux tiennent aujourd'hui une place importante dans l'alimentation du bétail. On se procurera ceux qui abondent sur le marché, en tenant compte de leur prix de revient et en posant comme principe que certains d'entre eux (tourteaux d'arachide et de coprah) sont plus estimés pour la production du lait alors que les tourteaux de sésame, de palmiste, etc, peuvent être utilisés pour l'engraissement.

Les cossettes et la farine de manioc conviennent les premières aux vaches laitières la seconde à l'engraissement des veaux.

A la fin du mois d'août il sera utile enfin de donner une large place aux cultures dérobées : vesce, d'hiver seigle fourrager, trèfle incarnat, navets fourragers, etc.

En résumé, il est encore possible en s'ingéniant, et en tirant parti de toutes les ressources que peuvent procurer la ferme, l'industrie et le commerce, de conserver pendant les mois difficiles la plus grande partie du cheptel. Dans de nombreuses exploitations la saison d'hiver sera certainement dure à passer. Il faut se souvenir qu'un animal en état coûte beaucoup moins à engraisser qu'un sujet maigre, que la dépense consacrée à l'achat d'aliments supplémentaires pour maintenir le cheptel a très souvent pour effet de réduire les pertes sèches des années calamiteuses, pertes qui se récupèrent plus tard, lorsqu'une meilleure température provoque la reprise inévitable des demandes et l'augmentation consécutive des cours.

Nantes, le 14 Mai 1938.
Le Directeur
des Services agricoles :
A. CHAQUIN.

Le Rallye Aviation du Muscadet

Samedi soir, 14 mai, avait lieu le Rallye-Aviation organisé par le Club de l'Atlantique.

Cette manifestation sportive était placée sous le signe du Muscadet. L'Association des Producteurs de Muscadet avait donné toute sa collaboration à la fête grâce au dévouement de M. Verlynde, officier-aviateur vigneron, maire de la Haie-Fouassière, et de M. Etienne Sautejeau, maire du Pallet.

Une réception rustique en plein air eu lieu à Belle-Vue sur les côteaux dominant le pays des vignes. M. le Maire de la Haie y faisant les honneurs. La réception se poursuivit à la Cognardière, en le Pallet, dans les beaux chais de M. Lecomte. Fort bien décorés et éclairés, les salles abritèrent de 8 heures à minuit, plus de 160 convives.

Pendant quatre heures le Muscadet put être apprécié comme il convenait. La plus grande gaieté fut la caractéristique de cette réception.

Le banquet était présidé par M. Linyer, sénateur, et par M. Palland, président du Club d'Aviation de l'Atlantique.

Un toast fut prononcé par M. Linyer au nom du Pays nantais avec d'autant plus d'à-propos que M. Linyer est lui aussi un ancien aviateur de guerre.

Puis M. Palland remercia chaudement les organisateurs de la réunion, les Producteurs de Muscadet, leur camarade Verlynde et le très aimable propriétaire des chais de la Cognardière, M. Lecomte.

Pour finir M. Lecomte porta un toast vibrant à la gloire de notre vignoble et de notre vin. Il fut vivement applaudi.

En résumé, bonne journée de propagande pour la renommée de notre vin local près de personnes jeunes et ardentes venues sur leurs ailes des quatre coins de la France.

Service d'avertissements du Val de Loire

(Station Œnologique Régionale d'Angers).

VITICULTURE

Traitements d'Assurances

Etat de la végétation. — Dans les cépages de première époque, comme le Gamay, les pousses les plus longues ont de 29 à 35 centimètres; les moutons floraux commencent à se séparer. Les cépages plus tardifs, comme le « chenin blanc », de fin de deuxième époque, seront au même point que le Gamay dans 6 à 8 jours.

Quelques souches souffrent déjà de la sécheresse et leurs feuilles commencent à jaunir sur le pourtour.

Etat sanitaire de la vigne. — Aucune menace de Mildiou pour le moment. Les premiers papillons de Cochylis et d'Eudémis ont fait leur apparition le 6 mai. Depuis le 8 mai, les captures dans les pièges-appâts sont continues.

Traitements. — Le premier soufrage, indiqué dans notre note du 21 avril, doit être aujourd'hui terminé.

Le premier traitement préventif, dit traitement d'assurance, contre la Cochylis et l'Eudémis, devra être exécuté dans les premiers jours de la semaine du 16 au 22 mai pour les cépages qui, comme le Gamay, le Grosslot, etc... ont leurs boutons floraux séparés et, quelques jours plus tard, pour les cépages plus tardifs, comme le chenin. Ils serviront occasionnellement contre le Mildiou, le Mildiou de la grappe en particulier, ou Rot gris, toujours à craindre si une période pluvieuse succède à la sécheresse actuelle Il faut profiter du moment où les grappes, encore bien visibles, peuvent être facilement atteintes, pour exécuter ces traitements Un autre traitement suivra le premier, 8 ou 10 jours plus tard

Entre ces deux applications, il sera bon d'intercaler un 2e soufrage.

Bouillie Cupro-Arsenicale. — On emploiera pour ces premiers traitements la formule suivante :

Sulfate de cuivre : 1 k. 500 à 2 kg.
Chaux : Quantité suffisante pour assurer l'alcalinité.
Arséniate de plomb : 1 kg.
Eau : 100 litres.

Faire une pulvérisation abondante, en passant des deux côtés du rang, au besoin, et en visant bien les grappes, sans négliger le feuillage.

ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Traitements contre le carpocapse et la tavelure

Les premiers papillons de Carpocapse (ver de fruits) ont été capturés au poste d'Angers le 9 mai, et à celui de Saint-Symphorien, près de Tours, le 12 mai. Les captures, depuis ces dates, ont continué.

Si nous prenons comme base les poires de William, dont les plus développées ont aujourd'hui 16 mai, en diamètre, à la partie la plus renflée du fruit, de 19 à 25 m/m, il y a lieu de procéder maintenant à un premier traitement. On commencera ce traitement par les variétés qui sont plus avancées que le William. On traitera ensuite le William et enfin les variétés de poires et autres espèces d'arbres plus tardives.

Cette année, le feuillage est plus développé et les fruits un peu moins visibles que les années précédentes; en tenir compte.

On aura recours à la bouillie cupro-arsénicale alcaline, dont nous rappelons la formule : sulfate de cuivre, 1 kg; chaux, quantité nécessaire pour obtenir une franche alcalinité; arséniate de plomb, 1 kg; eau, 100 litres. On peut ajouter un mouillant.

Ce traitement contre le Carpocapse servira de 3e traitement contre la Tavelure.

Si l'on craint des brûlures, recourir, par exemple, à la bouillie sulfo-calcique, à 1 % d'arséniate de plomb.

On peut, ces jours prochains, commencer, s'il y a lieu, l'ensachage.

La semaine prochaine nous commencerons la publication du

" NAUFRAGE DE SYLVANE "

une histoire fraiche, pleine de jeunesse, de

Claire du Veuzit

fille de l'écrivain, bien connu de nos lecteurs : Max du VEUZIT.

ALERTE ! Producteurs de lait

" LA " SITUATION LAITIÈRE

Un mouvement se dessine secrètement depuis quelque temps pour vous faire céder encore une marge plus grande au litre de lait. On s'en vante partout, notamment l'effort doit se porter sur la région Basse et Haute-Goulaine, Vertou, Le Loroux, Saint-Julien.

Quant à la région, Carquefou, Saint-Joseph, Sainte-Luce, Thouaré, Mauves, Sucé, la Chapelle-sur-Erdre, Orvault et environs qu'elle se prépare à résister à toute tentative également.

Il est préférable de garder partout nos marchandises plutôt que de les céder de plus en plus en perte.

Les 33 communes de l'Union Centrale des Producteurs de lait en ont assez de ces manœuvres — elles font appel à toutes les autres communes laitières du département pour organiser de même une résistance opiniâtre en même temps que nous. — Elles sont directement intéressées à notre action de défense générale, car lorsque nous baissons elles subissent par celà même encore plus péniblement les contre-coups. D'un autre côté, si elles cèdent, elles nous entraînent malgré nous pour en supporter ensuite des conséquences deux fois plus graves.

Vive l'action et la résistance par l'union générale de tous les Producteurs.

Le Président de l'Union Centrale des Producteurs de lait,

R. de la BRETONNIÈRE.

Le Conseil d'administration de la *Confédération Générale des Producteurs de Lait* vient de procéder à un examen attentif de la situation extrêmement grave devant laquelle la production laitière française (14 milliards de valeur annuelle assurés par 8 millions de familles paysannes) se trouve dans l'obligation de faire face.

La réapparition de la fièvre aphteuse, les gelées, la sécheresse persistante, menacent d'un véritable désastre des régions entières, réduisent chaque jour davantage la production agricole, déciment le cheptel et rendent désastreuses les conditions actuelles de production et les prix auxquels elle peut écouler des quantités raréfiées.

Les ressources des producteurs de lait sont, en outre, amenuisées par l'augmentation du coût de production due aux charges sociales; elles ne peuvent être maintenues à un niveau qui entraîne la misère dans les familles paysannes et qui compromet toute œuvre de redressement agricole, par conséquent national.

Une augmentation du prix du lait et des produits laitiers pourra à peine assurer des ressources normales pour les producteurs qui vendent déjà au-dessous du prix de revient.

C'est dans ces conditions que le grand conseil des producteurs de lait de France a été très vivement ému des récentes mesures prises par le Ministre de l'Intérieur et qui ont abouti à la compression injustifiée des prix du beurre et du fromage.

La Confédération Générale des Producteurs de Lait, et la Fédération Nationale des Coopératives Laitières ont adressé au Ministre de l'Agriculture une énergique protestation.

La Confédération Générale des Producteurs de Lait fait appel au Gouvernement et à l'opinion publique pour qu'ils comprennent la nécessité de ne pas décourager les producteurs de lait par des brimades officielles ou par des interventions sur les marchés uniquement destinées à retirer à des producteurs lourdement frappés, la valeur même de leur travail.

L'agriculture française reste au-dessus de toutes les crises le moyen suprême d'assurer le redressement du pays.

C'est quelques centaines de francs

que vous pouvez économiser chaque année pour le besoin de votre foyer, de vos enfants.....

en effectuant vos achats chez les commerçants ci-dessous, qui ont bien voulu accorder des avantages spéciaux aux Membres de notre vieille Association

CONSERVEZ CES ADRESSES

La Carte Syndicale de l'année devra être rigoureusement présentée lors de tout achat

Alimentation

MAISON TAGU « Les Bons Produits », 28, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 3 %* (à la Maison Mère et non dans les succursales).

GAILLARD-BRIAND, *Emile Poupart et Cie*, successeurs, rue d'Orléans, 13, et quai Malakoff, 40, Nantes. *Remise 2 %* (sauf sucres, sels, cristaux).

MAISON LALOUETTE (Lemaitre, successeur), 12, rue de la paix et place Sainte-Croix, Nantes. *Remise 5 %.*

Ameublement

AU SANS PAREIL, 10, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 5 %.*

BOEFFARD, ameublement, 8, rue Mercœur. Nantes. *Remise 5 %.*

FOURNIER-GUERIN, 4, place de la Duchesse-Anne, Nantes. *Remise 5 %.*

GRAINDORGE, Meubles et Literie, 11, rue Joseph-Caillé, près place Viarme, Nantes. *Remise 10 %.*

MEUBLES LASCOMBES (Péligry successeur), 31, chaussée de la Madeleine, Nantes. *Remise 5 %.*

E. LEFROID, 14, rue de la Barillerie, Nantes (près Pont d'Orléans). Tout pour l'ameublement. *Remise 5 %.*

MAISON MAGOT, 54, rue du Marchix, Nantes, neuf et occasion. *Remise 5 %.*

NONDIN et FILS, 62, place Sainte-Elisabeth (près de la rue d'Erlon). *Remise 5 %.*

Appareils de l'Art médical

Ceintures, Bandages, Orthodépie, Prothèse : ALBERT TAILLANDIER, spécialiste diplômé de l'Ecole de Paris, 5, place Royale, à Nantes (entrée 1, rue Saint-Julien, 2e étage). Reçoit tous les jours de 1 h. à 5 h. et le matin sur rendez-vous. Tél. 116-67. *Remise 10 %.*

Automobiles

SOCIETE NANTAISE DES AUTOMOBILES PEUGEOT, 5, quai de l'Ile-Gloriette, Nantes. *Remise 5 %* aux syndiqués de la Loire-Inférieure sur fournitures directes, autres voitures et pneumatiques.

Bandagiste

JEAN DESCHAMPS, bandagiste, orthopédiste, place Edouard-Normand, Nantes. *Remise 5 %.*

Bazar

GRAND BAZAR DE LA BOURSE, F. Poirier, 12, place de la Bourse, Nantes. Remise 5 %.

AU VASE DE SÈVRES, place de l'Ecluse, Nantes. *Remise 5 %.*

Bijouterie-Horlogerie

H. CHAPELLE, 17, rue de la Barillerie, Nantes. Horlogerie, ibjouterie, orfèvrerie. *Remise 10 %.*

PAUL DIIEDISHEIM, 2, rue Boileau, Nantes, Bijouterie, orfèvrerie, horlogerie. *Remise 10 %.*

ANDRÉ FAGOT, 24, rue de la Marne, Nantes. Bijouterie, joaillerie. *Remise 10 %.*

A. LAGET, fabricant horloger, 7, place de la Bourse, Nantes. Toutes réparations. *Remise 10 %.*

H. LANGLOIS, 19, rue de la Marne, Nantes. Joaillerie, antiquités. *Remise 10 %.*

PAVIN-PISSOT, 11, rue de la Barillerie, Nantes. Horlogerie, bijouterie. *Remise 10 %.*

MAISON LEON ROGER, 1, rue d'Orléans (angle quai Cassard), Nantes. *Remise 10 %.*

Bonneterie

MAISON LE PEHIVE, Camboulive, 3, rue d'Orléans, Nantes. *Remise 10 %.*

Bouchons

LA MAISON DES BOUCHONS, Frédéric Guillon, 6, place du Bouffay, Nantes. Tous articles de cave. *Remise 5 %.*

MARCEL NORMAND, 2, rue Guépin, Nantes. Articles de cave et l'onnellerie. *Remise 5 %* sur bouchons, articles de caves et les soins du vin.

MAISON TOULON, *Letinier successeur*, 7, quai Brancas (près la Poste). Tous articles de cave. *Remise 5 %.*

Bouteilles

ANCIENS Ets PORCHER, Verrerie et Poteries, 11, rue des Olivettes, Nantes. *Remise spéciale* suivant quantité.

Broderies

A. CHAPEAU, 8, rue Mathelin-Rodier, Nantes. Broderise or, argent et soie. Ornements d'Eglise, Bronzes. Orfèvrerie. *Remise 10 %.*

Cadeaux

AU PACHA, R. Jacob, 9, 11, 13, passage Pommeraye, Nantes.
Articles pr fumeurs. *Remise 10 %.*
Maroquinerie, cadeaux et souvenirs. *Remise 5 %.*

AU LOGIS BRETON, passage Pommeraye (galerie du milieu de l'escalier) Cadeaux et souvenirs: *Remise 5 %.*

Chapellerie

P. BOUILLÉ, chapelier, 5, rue de la Fosse, Nantes. *Remise 10 %.*

CHAPELLERIE DE LA BOURSE, 1, place de la Bourse et rue Thurot, Nantes. *Remise 5 %.*

DELTY, chapelier, 21, rue Crébillon, Nantes. *Remise 10 %.*

CHAPEAUX LEBRETON, 4, rue Crébillon (angle rue Contrescarpe), Nantes. *Remise 10 %.*

CHAPELLERIE MERCIER, *F. Chesneau*, Sr, 8, place du Pilori, Nantes. *Remise 10 %.*

TOURNIÉ, chapelier, 39, rue de Verdun, Nantes. *Remise 10 %.*

Charbons

VINCENT, bois et charbons, 13, rue de l'Héronnière, Nantes. (Tél. 125-26). *Ristournes* suivant quantité.

Chasse

BRICHET, armurier, 20, rue de la Fosse, Nantes (angle passage Pommeraye). *Remise 5 %* (sauf poudre et munitions).

Chauffage

Vve SORIN, 1, quai Cassard, Nantes. Articles ménage et chauffage. *Remise 5 %.*

Chaussures

CHAUSSURES HENRY, 4, rue de la Fosse, Nantes. *Remise 5 %.*

J.-B. LAMBERT, 17, rue Louis-Blanc (près Gare Etat), Nantes. Spécialité chaussures de travail. *Remise 5 %.*

CHAUSSURES LEGENDRE, 20, rue Contrescarpe, et « A la Renommée », place du Bon-Pasteur. *Remise 5 %.*

G. LETOURNEAUX, 7, rue Guépin, Nantes. *Remise 5 %.*

A. MARTIN, « Cordonnerie Moderne », 23, place du Bon-Pasteur, Nantes. *Remise 5 %*, même sur les marques.

Mme CHARLES MILLE, spécialité galoches et sabots, 3, rue Jean-Jacques-Rousseau, Nantes. *Remise 5 %.*

CHAUSSURES PAUL, 8, rue d'Orléans, Nantes. *Remise 5 %.*

PERROUIN VICTOR, 6, rue de Feltre, Nantes. *Remise 5 %.*

CHAUSSURES RENÉ, 16, rue d'Orléans et Passage d'Orléans, Nantes. *Remise 5 %.*

CHAUSSURES ROGER, 2, rue de l'Echelle, Nantes (au bas des marches du Bon-Pasteur). *Remise 5 %.*

Chemiserie

MAISON LE PEHIVE, *Camboulive*, Succr, 3, rue d'Orléans, Nantes. Chemiserie, lingerie, bonneterie et blanc. *Remise 10 %* (sauf sur marques et soldes).

CHEMISERIE DU PASSAGE POMMERAYE, Nantes. *Remise 5 %.*

Chirurgien-Dentiste

NANTES-DENTAIRE, Ph. Fieux, 13, rue Lafayette, Nantes. Remise *5 %.*

Coiffeur

MAISON CLEMENT, 8, rue Voltaire, Nantes. *Remise 10 %* pour indéfrisables et parfumerie.

Corsets

GUILLEMET-FERRADOU, passage Pommeraye, Nantes. *Remise 5 %.*

MAISON DU CORSET, Jean Deschamps, place Edouard-Normand, Nantes. *Remise 5 %.*

Couronnes Mortuaires

A L'EGLANTINE, 1, rue du Moulin, Nantes. *Remise 10 %.*

GOUIN-GOHIER, au « Mimosa », 1, place Royale, Nantes. *Remise 15 %.*

Coutellerie

COUTELLERIE DELAGE, 62, rue Maréchal-Joffre (anciennement rue Saint-Clément), Nantes. *Remise 5 %.*

PAILLÉ, coutellier, 2, rue Contrescarpe, Nantes. *Remise 6 %.*

Cycles

L. CHAPIN, *Cycles Peugeot*, 1, rue Strasbourg, Nantes.
Sur motos. *Remise 3 %.*
Sur vélos. *Remise 5 %.*
Sur accessoires. *Remise 10 %.*

DOCKS DES CYCLES, AUTOS, MOTOS, 13, place de la Bourse, Nantes (angle de la rue Jean-Jacques-Rousseau). *Remise 5 %.*

Dentelles

PETIT JACQUES, 14, rue Crébillon, Nantes. Dentelles, broderies, mouchoirs, bonneterie. *Remise 5 %.*

Droguerie

DROGUERIE DE BRETAGNE, 17, place Bretagne (angle rue Mercœur), Nantes. *Remise 10 %.*

DROGUERIE DU CHATEAU, *P. Martinetty et Cie*, 10, quai du Port-Maillard, Nantes. *Remise 3 à 5 %* (sauf sur certains produits).

MAISON THIBAUD, 1 bis et 3, rue des Hauts-Pavés, Nantes. *Remise spéciale.*

Electricité

ELECTRIC-RADIO, 22, place Bretagne, Nantes. Tout pour l'appareillage électrique ménager. *Remise spéciale.*

A. HARDY, 10 bis, rue Copernic, Nantes. *Remise 5 à 10 %.*

Ets MORISSON, place Saint-Pierre, Nantes. *Remise 10 %.*

A. VIVANT ET SES FILS, 6 bis, avenue Carnot, Nantes. *Remise 5 %.*

Faïences

ANDRÉ QUINTIN, 2, rue du Bouffay, Nantes. *Remise 10 %.*

Fourrures

AU SINGE PERLÉ, 4, rue Franklin, Nantes, Fourrures, pelleteries. *Remise* suivant importance de l'achat.

Graineterie

MAISON GAUTEREAU ET JONCHÈRE, 1, place du Bouffay, Nantes. *Remise 5 %.*

Graveur

A. LAGET, 7, place de la Bourse, Nantes. Timbres cuivre et caoutchouc, vignettes, plaques mortuaires. *Remise 10 %.*

Herboristerie

Mme GAUDIN, 12, rue Saint-Léonard, Nantes. *Remise 5 %.*

Imprimerie

IMPRIMERIE SAINT-CLEMENT (anct Dupas et Cie), 57, rue Maréchal-Joffre, Nantes. Cartes, faire-part, affiches, tous imprimés commerciaux. *Remise 5 %.*

Jouets et Jeux de Société

AU SANS PAREIL, 10, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 5 %.*

Journaux

L'ECHO DE LA LOIRE, quai de l'Ile-Gloriette, à Nantes, sur notre demande, veut bien consentir des *conditions spéciales* aux membres du Syndicat qui s'abonneront avant fin décembre.

Laines

A LA BONNE FILEUSE, A. Rousselot, 34, rue de Verdun, Nantes. *Remise 5 %.*

LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, Nantes. *Remise 5 %.*

Librairie-Papeterie

Mme BEAUMONT (anciennement Delajousselinière), 25, rue de Verdun, Nantes. *Remise 5 %.*

Literie

AU NID DOUILLET, 2, rue Guépin, Nantes. Couvre-pieds; toute literie; tout pour bébé. *Remise 5 %.*

Lustrerie

AU VASE DE SÈVRES, place de l'Ecluse, Nantes. *Remise 5 %.*

Maroquinerie

LES MAROQUINIERS DE PARIS, 3, rue Crébillon, Nantes. Malles, malettes, sacs, portefeuilles, etc... *Remise 5 %.*

Ménage

AU SANS PAREIL, 8 et 10, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 5 %.*

Vve SORIN, 1, quai Cassard, Nantes. *Remise 5 %.*

Nouveauté

GRANDS MAGASINS BRUNNER FRÈRES, 4, 6, 8, rue de Feltre, 1, 1 bis, 3 et 5, rue de la Boucherie, Nantes: *Lingerie - Layettes - Chemiserie - Corsets - Confection hommes, dames et enfants. Remise 5 %* (réclamer aux bureaux de la Direction des Grands Magasins Brunner, une carte spéciale d'identité, sur présentation de notre carte syndicale).

Objets de Piété

Mme BEAUMONT (anciennement Delajousselinière), 25, rue de Verdun, Nantes. *Remise 5 %.*

Oiseaux de cages et volières

E. CUSSONNEAU, Officier Mérite Agricole, vice-président Société Avicole de l'Ouest, 22, quai Richebourg, Nantes. Elevage de Canaris divers. Perruches. Diamants Australiens, etc. *Remise spéciale* à nos Adhérents.

Optique

E. CHEVALIER, opticien diplômé, lauréat A. E. P. O., 2, rue de l'Echelle, Nantes. *Remise 10 %* (sauf sur spécialités).

MOUSSIER, opticien, 24, rue Crébillon, Nantes. *Remise 10 %.*

MAISON PEDRAGLIO, 12, rue de la Fosse, Nantes. *Remise 5 %* (sauf prix imposés et instruments).

Parapluies

MAISON BOUCARD, place Delorme, Nantes. *Remise 6 %.*

GUILLEMET-FERRADOU, passage Pommeraye (angle rue de la Fosse), Nantes. *Remise 5 %.*

Parfumerie

MILLIAT, 26, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 5 %* et timbres.

SARRADIN, Parfumeur-Savonnier, 7, rue de la Fosse, Nantes. *Remise 5 %* et timbres Nantais.

Papeterie

PAPETERIE DURANCE, 4, quai d'Orléans, Nantes. *Remise 10 %.*

Pêche

A SAINT-HUBERT, chasse et pêche, 17, quai d'Orléans, Nantes. *Remise 5 %* sur articles de pêche.

Peintures - Papiers peints

AFFILÉ, 21, rue Saint-Léonard, Nantes. *Remise 5 %* minima.

Pépiniéristes

PEPINIERES BONNET, 6, place des Enfants-Nantais (Tél. 124-21). Arbres fruitiers, forestiers et ornement. *Remise 5 %.*

CH. CAILLÉ, 105, rue Général-Buat, Nantes. *Remise spéciale.*

Etablis. HORTICOLE GUICHARD SŒURS, 29, rue de la Pelleterie, Nantes. *Remise 5 %.*

Pharmacies

PHARMACIE LEMAITRE, 18, rue d'Orléans, Nantes. *Remise 5 %.*

PHARMACIE PRINCIPALE, 5, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 5 %* (sauf produits à prix imposés).

GRANDE PHARMACIE DE PARIS place Royale et rue d'Orléans, Nantes. *Remise 5 %* sur tous les produits (eaux minérales et produits à prix imposés exceptés). *Remise 5 %* par *L'Optique de Paris* sur les articles de lunetterie.

PHARMACIE DE LA PLACE ROYALE, H. Le Bonzec. *Tarif réduit* (accordé aux assurés sociaux) même pour commandes adressées par Poste.

Photographes

STUDIO GASTON, 11, rue de la Marne (face Decré), Nantes. Portraits et fournitures photographiques. *Remise 5 %.*

Porcelaines

DUMIGRON, 9, rue de la Marne, et 34, rue de l'Emery, Nantes. Porcelaines, faïences, cristaux, verreries, etc... *Remise 5 %.*

Poteries

ANDRÉ QUINTIN, 2, rue du Bouffay, Nantes. *Remise 10 %.*

Quincaillerie

L. DE ROUSIERS, 2, quai des Tanneurs, 1, place du Cirque, Nantes. *Remise 5 %.*

MAISON ETÈVE, 7, rue Barillerie, Nantes. *Remise 2 %.*

MAISON THIBAUD, 1 bis et 3, rue des Hauts-Pavés, Nantes. Quincaillerie; articles de jardin. *Remise spéciale.*

Tailleurs

BERTHOLLET, 35, rue de Verdun, Nantes. *Remise 10 %.*

R. DE VITA, 19, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 5 %.*

Tapis et Toiles cirées

AUX TROIS SPECIALITES (linoléum, tapis, toiles cirées), 8, rue de la Paix, Nantes. *Remise 5 %* (sauf sur prix imposés et soldes).

TISSUS

AU PONT DE LA POISSONNERIE A. Arrouet, 1 et 3, quai Duguay-Trouin, 2, rue Bon-Secours. Tissus, Nouveauté et Confection. *Remise 5 %.*

AU PONT DE TOUSSAINT, *Allopeau*, 1, rue Petite-Biesse, Nantes. Tissue-Confection. *Remise 10 %.*

GALERIES D'ORLEANS, Robes, Manteaux, Lainage, 9, rue d'Orléans. *Remise 5 %.*

Toiles

MAISON BICHON, 11, rue Boileau, Nantes. Spécialités de toile, blanc, tissu coton. *Remise 3 %.*

Tricot

LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, Nantes. *Remise 10 %.*

T. S. F.

CENTRAL RADIO, A. Hardy, 35, rue de Verdun, Nantes (Tél. 112.98). *Remise 5 à 10 %.*

ELECTRIC-RADIO, 22, place Bretagne, Nantes. *Remise spéciale.*

Ets MORISSON, place Saint-Pierre, Nantes. *Remise 10 %.*

Vêtements

A LA BELLE FERMIÈRE, 12, rue J.-J.-Rousseau, Nantes. *Remise 5 %* en argent ou *10 %* en marchandise, au choix.

AU SANS PAREIL, 10, rue du Calvaire, Nantes. *Remise 5 %* sauf réclames et spécialités).

AUX TRAVAILLEURS, rue Dos-d'Ane, 52 (en face l'octroi de Pont-Rousseau), Nantes. *Remise 10 %.*

MAISON GARNAUD, 5, quai Flesselles, Nantes. Remise de *5 à 10 %.*

VETEMENTS H. PETIT, 8, place du Commerce, Nantes. *Remise 5 %.*

PARIS-CHIC, Tout pour l'Homme, 3, rue Guépin, Nantes. *Remise 5 %.*

Vins

ENTREPOTS VINICOLES DE L'OUEST, 8, rue Haudaudine, Nantes. *Remise 3 %* sur vins de table. *Remise 5 %* sur vins fins et liqueurs (marques exceptées).

Voitures d'enfants

MAINGUY, 23, chaussée de la Madeleine, Nantes (face à la Maternité). Spécialité voitures et lits d'enfants. *Remise 5 %.*

Ne remettez pas à demain L'emploi des Engrais St-Gobain.

BLAIN

BOIS, FERS, Matériaux de construction, Charbons, *Desmars-Grégoire*, rue du Château, Blain.
Remise 5 % à nos adhérents.

CHAUSSURES en tous genres, *Charles Loddés*, rue du Château Blain.
Remise 5 % aux adhérents sur tous achats et réparations.

CYCLES, AUTOMOBILES, Moteurs industriels, Machines agricoles, Serrurerie, Armes et Munitions, *Clément Choblet*, mécanicien, rue de Nantes, Blain.
Remise 5 % sur tous articles à nos adhérents.

FORGE, CHARRONNAGE, Serrurerie, Pompes, Machines agricoles. *Fourny*, rue de Redon, Blain.
Remise 5 % à nos adhérents.

HALLE AUX VETEMENTS de confection et sur mesure, Chapellerie, Tout pour hommes et jeunes gens, David, marchand-tailleur, rue de Nantes, Blain.
Remise 5 % à nos adhérents.

HORLOGERIE, BIJOUTERIE, Orfèvrerie, Lunetterie, Appareils et tous articles T.S.F., Parures pour mariées. *E. Luneau*, rue Aristide-Briand, Blain.
Remise 5 % à nos adhérents.

PEINTURE, VITRERIE, Décoration d'appartements, Encadrements, *P. Buffé*, rue Bizeul, Blain.
Remise 5 % à nos adhérents.

SELLERIE - BOURRELLERIE - LITERIE *J. Ménard*, rue du Château, Blain.
Remise 5 % à nos adhérents sur préser[illegible] la carte.

TT[illegible] UBLICS ET PARTICUL[illegible]assement, Maçonnerie, Béton [illegible] etc... *F. Lebreil*, rue de Nantes, Blain.
Remise 5 % sur tous travaux à nos adhérents.

Point de résultat incertain Avec les Engrais St-Gobain.

CLISSON

LE MAO, Chaussures, rue Basse-du-Château, à Clisson. *Remise 10 %.*

PHARMACIE MENEUX, rue des Halles, à Clisson. *Remise 5 %.* Spécialités et Eaux minérales exceptées.

LEGÉ

ERNEST GUIBERT, Tissus, à Legé. *Remise 5 %.*

SAINT-NAZAIRE

ALIMENTATION. — Epicerie-Confiserie du Trianon, 21, rue Charles-Brunellière. *Remise 5 %.*

AMEUBLEMENT. — Fabrique de meubles *A. Chotard*, 31, rue Arsène-Nouteau. Tout l'ameublement. *Remise 5 %.*

BIJOUTERIE - HORLOGERIE. — *G. Robin*, 19, rue du Palais, bijouterie, orfèvrerie, horlogerie. *Remise 5 %.*

CHAUSSURES. — A Saint-Crépin, *Bellanger*, 38, rue du Palais. *Remise 5 %.*

CYCLES. *Abraham père* (angle rues du Dolmen et de la Gare). *Remise 5 %* sur vélos et accessoires.

DROGUERIE. — Droguerie Parisienne *Chaillot*, 11, rue Villès-Martin. *Remise 5 %*, sauf sur articles réclame et spécialités.

NOUVEAUTÉS et BLANC. — Au Sans Pareil, *Nesti*, 26, rue Villès-Martin. *Remise 10 %.*

PAPIERS PEINTS. — Droguerie Parisienne, *Chaillot*, 11, rue Villès-Martin. *Remise 5 %* sauf sur les articles réclame.

QUINCAILLERIE. — Nouvelle Quincaillerie Générale, *Amiard-Patry*, 5, rue Amiral-Courbet. *Remise 5 %.*

ST-PHILBERT-DE-GRANDLIEU

BOSSIS, place de l'Eglise. Confection. *Remise 5 %.*

FANEUSES

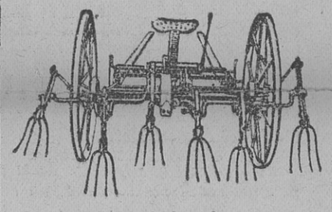

Modèles 1938, à fourches, engrenages renforcés ; bieilles extérieures doubles, avec larges coussinets sur l'essieu. Bâti extra fort.

Roues 1m30 6 fourches élastiq. 1.650 f.
Roues 1m12 6 fourches 2 pièc. 1.550 f.
Roues 1m12 5 fourches 2 pièc. 1.450 f.

Prix nets pour nos adhérents.
Bonification port sur facture.

FANEUSES ROTATIVES: nous consulter.

ROUES SUPPORT, TIMON BOIS ..... 115 fr.
ROUES SUPPORT, TIMON ACIER ..... 125 fr.

HANGARS AGRICOLES TOUT ACIER

NOUVEAUX MODÈLES DÉPOSÉS

Consultez-nous au Syndicat

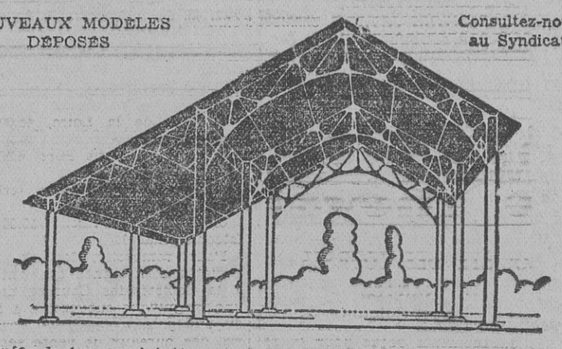

Entrées de fermes cintrées, grande capacité d'engrangement. - Poteaux en fer plein, indéformables. - Nombreux modèles, toutes dimensions, aux meilleurs prix. - Des centaines de références dans la région. Grilles, portails, clôtures. Nous consulter.

HOUES - CULTIVATEURS

à combinaisons multiples pour culture de pommes de terre, betteraves, vignes, etc... Légères, solides.

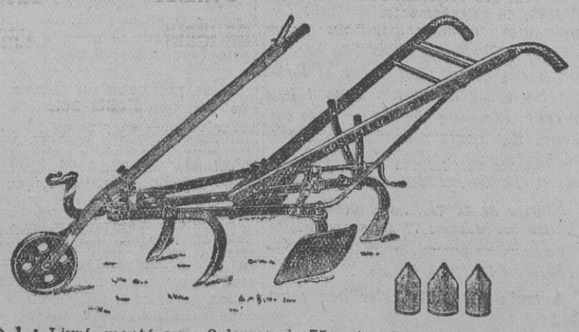

Type 1 : Livré, monté avec 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs, 1 soc de 175 m/m à l'arrière et en plus 2 lames de 75 m/m et 1 lame de 100 m/m, mancherons fer ..... 275 fr.

Type 5 : Livré avec 2 lames de 75 m/m; 2 socs triangulaires de 250 m/m et 1 soc triangulaire de 300 m/m à l'arrière (pour travaux de sarclage), mancherons fer ..... 265 fr.

Type 6 : Avec large raie à l'arrière : 2 lames de 75 m/m, 2 versoirs et 1 soc butteur à ailes mobiles (pour travaux de buttage), mancherons fer ..... 295 fr.

Prix nets pour nos adhérents, départ usine. Bonification déduite sur facture. Ces houes peuvent être livrées avec autres équipements pour tous travaux. Nous consulter au Syndicat.

Majoration de 15 fr. pour mancherons en bois
Majoration de 45 fr. pour Modèles renforcés.

LA VILLETTE

Lundi 16 Mai 1938

COURS OFFICIELS

(Viande Nette)

Espèces	Ext. (1)	1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	10.30	9.70	8.00	6.50
Vaches	11.70	9.60	7.80	6.20
Taureaux	8.00	7.50	6.80	6.40
Veaux	15.80	14.00	12.30	11.00
Moutons	17.00	15.80	11.50	9.00
Porcs	12.72	12.14	11.42	9.14
Brebis	de 7.70 à 9.40			

(Poids Vifs)

Espèces	Ext. (1)	1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	6.75	5.82	4.40	3.25
Vaches	7.48	5.70	4.30	3.10
Taureaux	4.95	4.50	3.75	3.20
Veaux	9.48	8.00	7.00	6.05
Moutons	8.50	7.90	5.40	6.05
Porcs	8.90	8.50	8.00	6.40
Brebis	de 3.30 à 4.23			

(1) Cours officieux.

Jeudi 19 Mai 1938

COURS OFFICIELS

Viande nette

Espèces	Ex.(1)	1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	11.10	10.20	8.50	7.00
Vaches	12.00	10.00	8.30	6.70
Taureaux	8.70	8.10	7.30	6.90
Veaux	15.00	13.30	11.80	10.30
Moutons	17.30	16.10	11.70	9.40
Porcs	12.72	12.14	11.42	9.14
Brebis	de 8 à 9.80.			

Poids vifs

Espèces	Ex.(1)	1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	6.88	6.12	4.67	3.50
Vaches	7.68	6.00	4.55	3.35
Veaux	9.00	7.98	6.75	5.65
Moutons	8.65	8.05	5.60	4.13
Porcs	8.90	8.50	8.00	6.40
Brebis.....	de 3.44 à 4.39			

(1) Cours officieux.

Gros bovins

Paris, le 16 Mai 1938.

Arrivages : 3.053 bœufs, 2.035 vaches. Réserves vivantes 1.224 ; introductions directes 630. Renvois : 240 bœufs, 205 vaches, 70 taureaux.

BŒUFS. — Blancs charollais extras 5.60 à 5.80 ; première qualité 5.20 à 5.50 ; grossiers 4.90 à 5.10 ; gros bœufs 4.70 à 5. — Gris de l'Ouest : Maine, Anjou extras 5.30 à 5.90 ; bons 4.80 à 5.20 ; ordinaires 4.60 à 4.90 ; bretons jeunes extras 5.20 à 5.50 ; bons 4.90 à 5.10 ; ordinaires 4.30 à 4.70 ; grossiers de toutes provenances 3.40 à 3.80.

GENISSES. — Génisses extras : blanches 5.90 à 6.30 ; rouges 5.20 à 5.80 ; grises 5.30 à 6 ; ordinaires 4.50 à 5.

VACHES. — Jeunes première qualité 4.90 à 5.30 ; bonnes 4.10 à 4.70 ; vieilles 3.30 à 4 ; saucisson 1.30 à 2.10.

TAUREAUX. — Bretons jeunes 3.80 à 4.10 ; grossiers 3.30 à 3.70.

Veaux

Arrivages : 2.144. Réserves vivantes 1.324 Introductions directes 2.033. Renvoi 140

Veaux tourangeaux extras 7.70 à 7 ; ordinaires 6.20 à 6.60 ; manceaux extras 6.20 à 6.60 ; autres bons 6 à 6.50 ; ordinaires 5.80 à 6.40 ; angevins 5.90 à 6.30 ; bretons 5.20 à 5.80 ; veaux de toutes races 5.20 à 5.80 ; broutards 3 à 3.50 ; petits veaux de ferme 1.50 à 2 ; veaux extras 6.80 à 7.70.

Ovins

Arrivages : 11.926. Réserves vivantes 3.443. Introductions directes 3.325. Renvois 310.

AGNEAUX. — Laitons extras du Loiret 7.70 à 8.40 ; croisés 7.40 à 8.10 ; dishleys 7.60 à 8.40 ; bretons 6.50 à 7.30 ; vendéens 6.80 à 7.30.

MOUTONS. — Poitou 6.60 à 7.10 ; dishleys 6.60 à 7.20 ; maraîchins vendéens 5.80 à 6.60.

BREBIS. — Poitou 4 à 4.40 ; dishleys 4 à 4.50 ; vieilles brebis 3.50 à 3.80.

Porcs

Arrivages : 1.250. Réserves vivantes 1.475. Introductions directes 4.189. Renvoi néant.

Porcs maigres 90 à 100 kilos net, extras 8.80 à 8.90 ; bons maigres Ouest 8.60 à 8.80 ; cochons épais 8.30 à 8.50 ; gros gras 8.10 à 8.30 ; petits maigres 7.90 à 8.10 ; fonds de parquet 7.80 à 8 ; porcs craonnais 8.80 à 8.90 ; porcs vendéens 8.60 à 8.90 ; coches 6.40 à 6.90.

Arrivages de la Région

Côtes-du-Nord : 10 bœufs, 10 vaches, 10 taureaux, 30 veaux, 35 porcs.

Deux-Sèvres : 65 bœufs, 40 vaches, 15 taureaux, 55 porcs.

Ille-et-Vilaine : 20 bœufs, 25 vaches, 25 taureaux, 140 veaux, 120 porcs.

Indre-et-Loire : 30 bœufs, 20 vaches, 10 taureaux, 80 veaux, 70 moutons.

Finistère : 10 bœufs, 10 vaches, 10 taureaux.

Loire-Inférieure : 225 bœufs, 170 vaches, 25 taureaux, 30 veaux, 65 moutons, 70 porcs.

Maine-et-Loire : 375 bœufs, 285 vaches, 35 taureaux, 140 veaux, 70 moutons, 124 porcs.

Mayenne : 235 bœufs, 145 vaches, 20 taureaux, 30 veaux.

Sarthe : 245 bœufs, 135 vaches, 15 taureaux, 530 veaux, 40 moutons, 30 porcs.

Vendée : 345 bœufs, 225 vaches, 20 taureaux, 310 moutons, 85 porcs.

Vienne : 55 bœufs, 30 vaches, 10 taureaux, 10 veaux, 12 porcs.

Observations

La situation au cours des dernières semaines, s'est sensiblement aggravée au marché de la Villette et pour toutes les catégories de bestiaux à la fois. Les prix ont atteint leur plus bas niveau de l'année.

D'où vient cette évolution particulièrement inquiétante de la situation ? D'une part, la consommation a nettement diminué tant en raison de l'arrivée des premières chaleurs que de la régression du pouvoir d'achat général du consommateur; d'autre part, on constate une sensible réduction de la qualité des animaux amenés; il n'y a, à cela, rien de bien mystérieux puisque les éleveurs, en raison de la sécheresse persistante et de la hausse des divers produits d'alimentation du bétail sont dans l'obligation de se défaire de leurs bêtes avant que celles-ci soient tout à fait à point.

Quoi qu'il en soit, on doit constater l'ampleur et la rapidité de la baisse et il faut souhaiter que des pluies, en rendant plus facile la conservation des bestiaux à l'élevage permettra de remonter ce courant.

Ce lundi, après les quelques pluies orageuses tombées depuis la veille, la température avait nettement fraichi et était devenue beaucoup plus favorable au marché.

En général, les affaires ont été assez difficiles et les cours ont de nou- 15.670 lundi dernier .La demande était veau baissé.

En gros bétail, les arrivages atteignaient au total de 25.598 têtes contre 15.670 lundi dernier. La demande était peu active et la vente a été généralement difficile dans l'ensemble, les cours n'ont que peu varié et ont baissé de 10 centimes par kilo en moyenne.

En veaux, les envois se chiffraient à 2.144 têtes contre 2.381 la semaine dernière. La présence des acheteurs de campagne a donné plus d'activité au marché que jeudi dernier, mais l'importance des envois n'a pas permis de faire mieux que de conserver les anciens cours.

Pour les moutons, on comptait 11.926 animaux amenés au lieu de 12.563 il y a huit jours. Les affaires ont été dans l'ensemble plutôt difficiles et les prix ont plutôt légèrement monté.

Les arrivages de porcs se chiffraient à 1250 têtes au lieu de 1296 le 9 mai. La charcuterie de gros se plaint toujours d'éprouver de réelles difficultés et la vente, surtout pour les animaux de qualité secondaire, est plus malaisée qu'au cours des deniers mois. Cependant aujourd'hui, les cours dans l'ensemble n'ont pas varié.

BOUILLIE MACCLESFIELD
15% de Cuivre pur
GARRIGUE & CHALLOU, Agents Généraux - Bordeaux

Luttez contre le Varron

Le varron, vers la fin de l'hiver, se traduit sur le dos des bovins, par des tuméfactions semblables à des furoncles.

Ce sont là les larves qui, si elles ne sont pas détruites vont, après leur complète évolution, forcer l'ouverture de la peau (produire ce qu'on appelle les cuirs varronnés qui perdent la plus grande partie de leur valeur), larve qui rentre dans la peau par le follicule pileux et, suivant un trajet encore mystérieux, va au cours des mois d'automne et d'hiver, traverser tout le corps pour aboutir enfin sur le dos...

Les dégâts du varron sont nombreux. Les animaux qui en sont souvent couverts en souffrent énormément, malgré ce qu'on croit encore trop souvent.

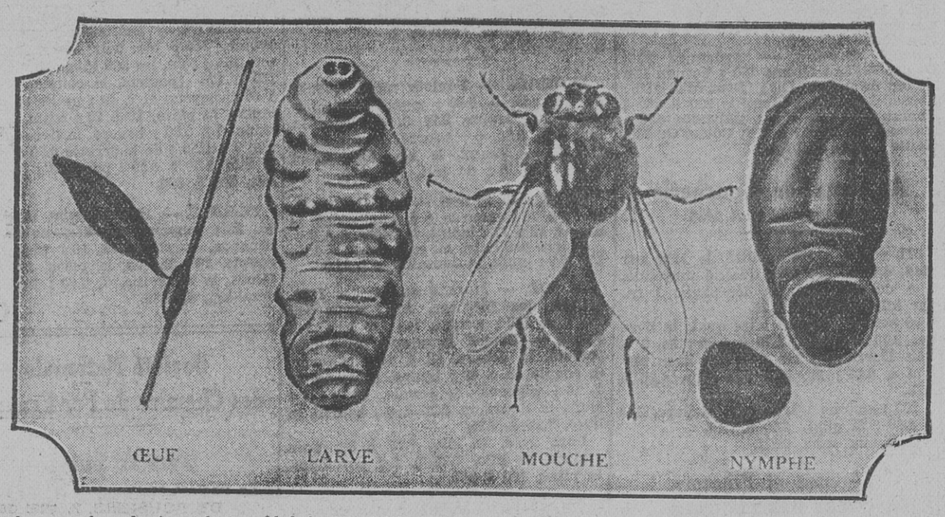

tomber sur le sol, s'y enfoncer légèrement pour s'y transformer après un mois environ en insecte parfait.

C'est une grosse mouche d'un centimètre et demi environ, ressemblant à un petit taon velu, au corselet noir strié dans sa longueur et portant sur le reste du corps une abondance de poils fauves.

La femelle pond ses œufs sur les poils des pattes des bovins. De l'œuf, sort bientôt une microscopique petite

Les laitières donnent moins de lait: des recherches danoises l'ont prouvé sans discussion.

La viande est parfois tachée.

Mais surtout, c'est le cuir qui est extrêmement déprécié et le préjudice national peut se chiffrer annuellement par dizaine de millions.

Pour détruire le varron il faut s'attaquer à sa larve.

Pour cela, on peut pratiquer l'élarvement à la main mais c'est une opération longue et qui n'est pas sans inconvénients.

Le mieux est de faire application de pommade spéciale au paradichlorobenzène, délivrée à prix réduit aux membres de notre Syndicat.

Il suffit de dégager la peau en coupant le poil si celui est trop long et d'enlever la croûte qui existe sur la petite tumeur. On applique alors gros comme une noisette de pommade sur la tuméfaction.

Très rapidement la larve est tuée, la peau l'expulse d'elle-même en quelques jours, tout se cicatrise et le cuir reprend toute sa valeur.

P. S. — Nous délivrons cette pommade à nos adhérents, au tarif réduit de 4 francs le pot, ou 7 fr. 50 les deux pots. Marchandise à prendre à Nantes, à nos bureaux. Toute expédition par poste, ou par car, sera majorée des frais d'envoi.

Congrès de la Viticulture à Alger : Avril 1938

La plus importante assemblée délibérative de la Viticulture Française et Algérienne est bien le congrès annuel de la Fédération des Associations Viticoles. C'est à ce congrès que se discutent les intérêts généraux de la profession, que toutes les régions étant représentées, s'élaborent et se discutent toutes les lois relatives à la défense de la vigne et des marchés du vin.

Le Congrès a eu lieu l'année dernière à Marmande, cette année à Alger. La Confédération du Centre et de l'Ouest, malgré la distance, y était largement représentée par une active délégation à la tête de laquelle était M. Ronsin, l'actif président du Maine-et-Loire.

Voici le texte de la motion finale votée à Alger:

La Fédération des Associations viticoles régionales de France et d'Algérie constate l'accord de toutes les régions viticoles sur l'efficacité d'une législation consacrée par plusieurs années d'expérience, et affirme que les trois grands principes de l'assainissement, du financement et de l'échelonnement demeurent la base de la politique viticole.

Elle constate qu'un assainissement sévère du marché, capable d'assurer l'équilibre des forces de la production et des besoins de la consommation doit permettre l'écoulement régulier et total de la récolte pour toutes les régions, pendant que le jeu de l'article 8 procure un prix social capable de donner la sécurité à tous les vignerons.

Elle déclare que cet assainissement sévère est donc devenu une nécessité absolue qui, s'il n'était pas réalisé, mettrait en danger tous les bienfaits de la législation; qu'en conséquence, il faut adapter le décret-loi du 30 juillet 1935 aux besoins actuels de la viticulture.

Il appartient donc aux pouvoirs publics, sans toucher aux principes qui ont inspiré la législation de 1935, d'apporter d'urgence les modifications capables de supprimer les fissures qui, à l'usage, se sont révélées.

Il convient donc d'éviter les évasions qui, par déclaration inexacte ou par mauvaise interprétation des textes, sont contraires aux intérêts de la masse vigneronne, notamment:

1. Empêcher les plantations nouvelles, et par une surveillance effective tant de l'administration que des syndicats, rechercher les plantations clandestines et frauduleuses.

2. Mettre fin au foisonnement des déclarations de récolte, appliquer dans tous les départements la même interprétation en ce qui concerne la définition de l'exploitation commune. Faire fonctionner dans un esprit d'équité les commissions d'appel constituées par le décret du 19 février dernier.

3. Reconsidérer l'article 19 d'une part, pour éviter les injustices et, d'autre part, pour empêcher des fissures dans l'opération de l'assainissement.

4. Appliquer strictement la loi dans les exonérations de blocage et de distillation provenant de l'arrachage facultatif en vue d'éviter les abus.

5. Veiller à ce que la prestation d'alcool vinique qui doit concourir à la politique du bon vin ne puisse pas être exonérée, sa fourniture devant être une obligation pour le plus grand nombre possible de viticulteurs.

6. Veiller qu'à la faveur des exportations qu'il convient d'encourager il ne se produise aucun abus dans les exonérations consécutives à ces opérations.

7. Appliquer strictement pour les appellations d'origine les mesures prévues par le décret-loi de juillet 1935.

8. Lutter farouchement contre la fraude, notamment par la surveillance de la circulation dans Paris et en province, par l'interdiction rigoureuse de la vente des vins de noah au commerce, et par la révision du minimum toléré l'acidité volatile, étant entendu sur ce dernier point que les intérêts régionaux légitimes des producteurs seront respectés.

Ces mesures prises, la Fédération demande que soient adaptées aux besoins les incidences de l'assainissement sur les vignerons. Elle considère qu'il convient d'appeler le plus grand nombre d'entre eux au blocage et à la distillation et que les besoins impérieux de l'assainissement total exigent que par des modifications de l'amendement Castel, les chiffres de départ du blocage et de la distillation soient revisés.

Elle demande que l'échelonnement soit aménagé conformément aux besoins de la production et du commerce.

Elle insiste pour que le compte spécial de la régie commerciale des alcools soit utilisé exclusivement et au mieux de l'assainissement du marché viticole en accord avec les associations professionnelles.

Elle réclame que cet ensemble de modifications soit réalisé avant les vendanges. Elle demande donc à M. le ministre de l'Agriculture de bien vouloir réunir dans le plus bref délai, la Commission interministérielle de la viticulture en vue de l'examen de ces mesures et de leur réalisation par décret-loi, avant la prochaine récolte.

POUDRE AGRI-TOX
Garantie sans Poison
Fondroie
LE DORYPHORE
et tous les insectes nuisibles aux cultures maraîchères
Grande richesse en principes actifs.
Très Fine - Très Adhérente
Très Economique
(Consommation maximum : 15 kgs à l'hectare)
Sne le FLY-TOX, 22, rue de Marignan, Paris
En vente au SYNDICAT

FAIRE LIRE CE BULLETIN AUTOUR DE VOUS, C'EST RENDRE SERVICE A VOS VOISINS.

POUR combattre les rougeurs des nouveaux-nés, l'eczéma infantile, les gerçures des seins, les dartres
Pommade CALMYL
s'enlève sans difficulté après usage
5 fr. dans toutes les Pharmacies ou Laboratoire PINCHINAT
12, rue Jemmapes - NANTES

Une manifestation monstre
100 heures de défilé
LES GAGNANTS
DERNIÈRE TRANCHE DE LA LOTERIE NATIONALE
C'est ce qu'on verrait s'il prenait fantaisie aux 2.000.000 gagnants de se diriger tous ensemble vers le Pavillon de Flore, après le tirage d'une seule tranche de la
LOTERIE NATIONALE
Tentez donc votre chance!

Le Coin des Abeilles

REMÈDES CONTRE LES PIQURES

— Etes-vous souvent piqué par les abeilles? Telle est la question que vous posent ceux qui n'ont jamais manié ces insectes et qui redoutent leur aiguillon.

A cela, je réponds que j'ai été piqué plus de cinq cents fois et que maintenant cela ne me fait plus rien car je suis immunisé.

Au dernier cours d'Apiculture, au Parc de Procé, vous avez vu M. Etienne Giraud et son neveu travailler les abeilles tête nue, sans masque ni gants. D'autres apiculteurs visitent leur rucher la pipe ou la cigarette à la bouche, car la fumée éloigne et calme ces animaux. J'ai vu mon père ramasser les essaims avec sa main et ne pas être piqué. Enfin, certains font de l'Apiculture pour être piqués, car le venin d'abeille guérit les rhumatismes.

COMMENT ON EVITE LES PIQURES

La nature a donné un aiguillon à l'abeille pour se défendre contre ceux qui tenteraient de prendre ses provisions.

Quand un enfant introduit un bout de bois dans la ruche, il est sûr d'être piqué. Par contre, vous avez des ruchers qui sont installés en bordure d'un chemin où les personnes passent continuellement sans être piquées.

Au Parc de Procé, à dix mètres du Rucher-Ecole, existait, pendant deux mois, une colonie scolaire de vacances. Jamais les enfants n'ont été piqués.

Les abeilles sont donc des insectes domestiques qui s'habituent très bien aux bêtes comme aux gens.

Ce qu'elles n'aiment pas, c'est l'odeur du cheval. En moins de deux heures, les abeilles peuvent tuer un animal de l'espèce chevaline, tandis qu'elles ne diront rien au bovidés : bœufs, vaches, qui renverseront les ruches de votre rucher.

Aussi, est-il prudent d'éloigner des ruchers: les chevaux, les juments, les mulets. Nous recommandons d'éviter de transporter les ruches dans des voitures hippomobiles; de dételer et d'éloigner vivement l'animal en cas d'accident; d'avoir toujours un enfumoir allumé à sa portée.

C'est au moment de la récolte que les abeilles sont le plus agressives.

Il faut alors posséder un bon masque et un bon enfumoir, ligaturer, avec une ficelle ou un caoutchouc, le bas du pantalon et l'extrémité des manches.

Je vous recommanderais bien de prendre des gants, mais je vous ferai remarquer qu'il est très difficile de travailler avec des mains gantées. Si votre aide en a besoin, il mettra des gants en peau très épaisse.

Ne portez pas non plus des bas de laine, des chapeaux pelucheux, ni les étoffes qui ont beaucoup de poils. L'apiculteur revêt plutôt une combinaison jaue ou rouge qu'un vêtement bleu ou sombre, car il est moins souvent piqué.

REMÈDES CONTRE LES PIQURES

Quand j'étais petit, je m'intéressais beaucoup aux abeilles. Un vieil apiculteur me disait : « Quand tu seras piqué, la première chose à faire est d'enlever l'aiguillon, car, au bout de celui-ci se trouve la poche de venin entourée de muscles puissants qui continuent leur action quand la bête est partie. Ces muscles enfoncent le dard et injectent le liquide venimeux. Il faut ensuite prendre des feuilles de poireau, les écraser entre tes doigts et frotter la partie douloureuse. »

Dans les prés, quand je n'avais pas de poireau, je prenais des feuilles de vinette (oseille sauvage), ou tout autre plante dont les feuilles renfermaient beaucoup d'eau. La terre humide faisait aussi le meilleur effet. Je connais un apiculteur qui calme immédiatement la douleur avec une boule de bleu dont se servent les blanchisseuses, ou avec du cérumen, cette matière jaune qui se forme dans l'oreille. Les compresses d'ammoniaque ou de vinaigre réussissent très bien aussi.

Un jour, notre président avait été piqué au bas de la jambe par un frelon. Cette piqûre lui donna de l'urticaire accompagnée de fièvre. Il dut s'aliter et se soigna en absorbant un verre d'eau contenant quelques gouttes d'ammoniaque. Au bout de quelques heures il était guéri.

LE CALENDULA

« L'Apiculteur », il y a quelques années, a publié un remède contre les piqûres d'abeilles : c'était le calendula ou teinture-mère de souci sauvage. Cette personne en acheta chez le pharmacien. Dès qu'elle fut piquée, elle imbiba un linge et l'appliqua sur la partie douloureuse. L'effet fut presque immédiat, mais les battements de cœur persistaient. Elle versa alors quelques gouttes de calendula sur un morceau de sucre et avala ce dernier. Au bout d'un quart d'heure les battements de cœur cessèrent et la circulation normale se rétablit.

GRANULES D'APIS MELLIFICA

Quand le flacon fut vide, elle retourna chez le pharmacien pour le faire remplir. C'est alors qu'elle lui demanda s'il n'existait pas un remède plus actif.

— Essayez donc, dit le pharmacien, des granules d'Apis mellifica n° 6; c'est un remède homœopathique qui fait beaucoup d'effet. Aussitôt que vous serez piquée, vous enlèverez l'aiguillon et vous prendrez deux granules. Dix minutes après, deux autres granules. Enfin, dix minutes après, deux autres derniers granulés et vous m'en direz des nouvelles.

— Comme remède préparatif, vous pouvez aussi prendre deux granules en entrant au rucher.

Le lendemain, nous allons à Curette enlever les housses. Tout se passa normalement, sans aucune piqûre. Au moment de partir, avec la voiture chargée, cette personne enleva son masque et se fit piquer le bout du nez.

— C'est le moment, dis-je, d'essayer tes granules.

On enleva l'aiguillon, elle avala deux pilules blanches, on attendit.

Rien, ni douleur, ni enflure. C'était merveilleux.

Pour plus de sûreté, elle avala deux nouvelles granules. Aucun battement de cœur. Depuis ce jour, son tube de granules d'Apis mellifica ne quitte plus son sac et elle recommande le remède à tous les apiculteurs et à toutes les apicultrices.

Si vous craignez les piqûres d'abeilles et leurs douloureuses conséquences, achetez chez un pharmacien qui vend des remèdes homœopatiques, des granules d'Apis mellifica n° 6, et vous serez sauvé.

Louis CHEVRIER,
Secrétaire de la Société d'Apiculture de la Loire-Inférieure.

Syndicat de Classes ou Syndicats Corporatifs en Agriculture

(Suite)

La vérité, c'est que la seule aspiration du terrien, c'est l'indépendance. Quand cette aspiration d'indépendance se concrétise dans un désir de propriété, c'est en vue de la propriété personnelle. Tout l'essentiel du marxisme s'évanouit donc au contact de la réalité agricole.

Il ne peut y avoir de véritable syndicalisme de classe en agriculture, parce qu'il ne peut y avoir de propriété collective de la terre.

Le marxisme s'est, du reste, suicidé dans son dynamisme intrinsèque, le jour où, par tactique électorale, il s'est déclaré, par la voie du communisme et du socialisme, partisan de la petite propriété. C'est la négation de sa valeur propre en dehors de l'industrie.

***

VIII. — Les partisans du syndicalisme des salariés en agriculture partageront certainement ces vues, mais ils nous objecteront que leur position est toute autre. Ils repoussent eux-mêmes le marxisme. S'ils veulent que les salariés s'unissent séparément, c'est que ceux-ci constituent une catégorie bien définie de la profession, et qu'à ce titre ils ont des intérêts propres. Ces intérêts sont, en fait, directement opposés à ceux des patrons. Les uns souhaitent obtenir le maximum de salaire et d'avantages divers. Les autres souhaitent donner le minimum. Dire que patrons et salariés peuvent faire partie du même syndicalisme, c'est nier la notion même du syndicalisme qui est la défense des intérêts de ses membres.

Il y a, dans ce raisonnement, une apparence de logique, mais une apparence seulement.

Toute la vie économique est constituée par l'opposition, à la base, des intérêts particuliers qui se résoud, au sommet, dans l'intérêt général. Un syndicalisme intelligent et cohérent doit donc choisir le degré de communauté d'intérêts qu'il entend défendre d'une manière unitaire. Faute de quoi, son effort, trop large ou trop restreint, est voué à l'échec.

Prenons l'exemple de l'industrie. La C. G. T. est un syndicalisme de salariés et exclusivement de salariés (cette précision figure dans ses statuts). Pratiquement, elle ne comprend cependant que les salariés subalternes. Les directeurs des entreprises ne figurent ni dans ses troupes ni dans ses cadres. Elle n'en veut pas plus qu'ils ne veulent d'elle. Pourquoi ? Parce que, dans la réalité, les directeurs, tout salariés qu'ils sont, sont classés par elle dans la catégorie du patronat dont ils sont les agents d'exécution. De toute manière, ils ne sont pas des prolétaires (Voir ci-dessus paragr. V). Ce qui est vrai des directeurs l'est également des ingénieurs et des employés supérieurs. Ceux-ci, salariés également, se rangent dans la catégorie des « classes moyennes ». La C.G.T. cherche à les attirer à elle pour augmenter sa puissance. Certains se laissent séduire

le cheval

SOCIÉTÉ DES COURSES DE NANTES

Les engagements reçus pour la semaine de l'Ascension sont très nombreux. D'excellents chevaux de Paris et de province sont annoncés pour disputer les courses de Nantes.

Voici l'ordre et les engagements pour les trois journées de l'Ascension.

Dimanche 22 Mai

1. Prix des Apprentis (trot monté), 12 engagements.
2. Prix des Violettes, 8.650 francs (au galop), 14 engagements.
3. Prix de la Maine, 6.500 francs (trot attelé), 14 engagements.
4. Prix d'Archiais, 12.200 francs (au galop), 18 engagements.
5. Prix de Lucinière, 10.000 francs (steeple), 12 engagements.
6. Prix de Princé (cross), 10 engagements.

Jeudi de l'Ascension 26 Mai
(3e Anniversaire du Centenaire)

1. Prix de la Duchesse Anne, 12.000 francs (au galop), 17 engagements.
2. Prix du Cens, 11.700 francs (au galop), pour gentlemen, 15 engagements.
3. Prix de Gèvres, 10.000 francs (trot attelé). 15 engagements.
4. Grand Prix du Sweepstake National, 73.000 francs (au galop), 20 engagements.
5. Grand Steeple Barbe Bleue, 42.000 francs. 20 engagements.
6. Grand Cross National, 20.000 fr., 10 engagements.

Dimanche 29 Mai

1. Prix de la Sèvre, 6.500 francs (trot monté).
2. Prix du Bois Rouaud, 15.000 fr., (au galop).
3. Prix de la Loire, 45.000 francs (trot monté).
4. Prix du Petit Port, 6.500 francs (haies).
5. Prix Jeanne d'Arc (cross militaire).
6. Prix du Plessis, 10.000 francs (steeple chase).

Pour remercier, les cinq grandes Sociétés Parisiennes qui ont accordé à la Société des Courses de Nantes, une magnifique subvention à l'occasion du Sweepstake du Grand Prix de Paris, des bureaux de vente seront aménagés au Pesage et à la Pelouse, les 22, 26 et 29 mai.

La vente des billets sera faite par la grande Banque Nantaise, le Crédit Nantais.

Les courses commenceront chaque jour à 14 heures précises.

Syndicat des producteurs de légumes pour la conserve

Petits pois

Nous apprenons, au moment de mettre sous presse, que certaines Usines Nantaises de Conserves, commencent leurs achats de petits-pois au prix de 150 fr., les 100 k.

Signalons d'autre part, que la Commission nommée par les cultivateurs doit se réunir avec les industriels, à Nantes, mardi prochain 24 mai.

LES FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

LUNDI 23. — Avessac.

MARDI 24. — Quilly, Sion. Vallet, Saint-Julien-de-Vouvantes, St-Joachim.

MERCREDI 25. — Herbignac, Joué-sur-Erdre, Conquereuil, Nantes.

JEUDI 26. — Missillac, Mesquer, Plessé.

SAMEDI 28. — Fégréac, Ruffigné.

re, mais la plupart résistent et constituent des syndicats nouveaux, dits « syndicats de techniciens » ou « syndicats de cadres ». Ils sentent bien que leurs intérêts propres ne se confondent pas avec ceux des ouvriers. En fait, le mouvement de masse cégétiste, qui a servi d'abord le plus grand nombre des salariés, nuit maintenant au plus grand nombre. La conscience de communautés distincets d'intérêts nait au sein du salariat et tend à multiplier les formes du syndicalisme des salariés. Le stade de rassemblement du syndicalisme varie donc selon le stade des conquêtes sociales. L'unité la plus vaste est dans la revendication générale des intérêts collectifs méconnus ou insatisfaits ; la diversité nait des satisfactions fondamentales obtenues, lorsque les intérêts distincts des groupes internes, un moment fédérés, passent au premier plan.

En agriculture, le point de jonction des intérêts communs de la profession apparait avec une évidence fulgurante. C'est toute la paysannerie en effet, qui est, à l'heure actuelle, pénalisée par rapport aux autres catégories sociales, salariés ou fonctionnaires. L'agriculture entière est écrasée sous le fardeau d'une législation sociale dont elle ne bénéficie pas et qu'elle paye tant par l'augmentation du prix des produits qu'elle achète, que par la diminution du prix des produits qu'elle vend. Elle serait donc folle de diviser ses forces en face de ses adversaires. *(A suivre)*

il vous coûtera peu vous le vendrez cher
Gros et gras, ce petit veau est d'un poids exceptionnel pour son âge - Il a été nourri au riz, l'aliment de complément le plus efficace.
le riz
BUREAU DE PROPAGANDE
HAVAS 18

CONCOURS SPECIAL DE LA RACE MAINE-ANJOU A ANGERS

Nous rappelons que le Concours Spécial des animaux reproducteurs de la race Bovine Maine-Anjou, avec Concours Laitier et Beurrier, aura lieu à Angers, dans l'enceinte de la Foire-Exposition, du 16 au 19 juin, en même temps que le Concours Départemental de Maine-et-Loire.

Ce Concours est ouvert à tous les exposants qui représenteront des animaux inscrits au Herd-Book de la race Maine-Anjou ou munis du certificat de naissance pour ceux qui n'ont pas atteint l'âge d'inscription.

Les déclarations doivent être adressées, avant le 30 mai, à M. Delhommeau, secrétaire général de la Société des Eleveurs de la race Maine-Anjou, 12, avenue Carnot, à Château-Gontier.

Le règlement, les formules de déclarations et tous renseignements, sont fournis : par M. Leroy, directeur des Services Agricoles, 16, rue Château-Gontier, à Angers, ou par M. Delhommeau.

La radiodiffusion Agricole

Dimanche 22 mai

De 9 heures à 9 h. 15. — Paris-P.T.T. relayé par Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : Maladies et insectes qu'il y a lieu de combattre au début de l'entrée en végétation des arbres fruitiers, par M. Goumy.

De 9 h. 15 à 9 h. 30. — Tour Eiffel relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : Comment créer une association agricole locale, par M. Bost.

De 11 h. 15 à 11 h. 45. — Tour Eiffel relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : La demi-heure agricole (informations diverses, revue des cours, causerie, chants).

De 14 heures à 14 h. 30. — Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : Retransmission de la demi-heure agricole.

Lundi 23 mai

De 18 h. 30 à 18 h. 45. — Tour Eiffel relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : Quelques bonnes graminées des prairies, par M. Ménard.

Mardi 24 mai

De 18 heures à 18 h. 15. — Paris-P.T.T., relayé par Limoges, Marseille, Rennes et Strasbourg : Les accords interprofessionnels sucriers entre la Métropole et les Colonies, par M. Desbordes.

Mercredi 25 mai

De 18 h. 30 à 18 h. 45. — Tour Eiffel relayé par Lille, Lyon, Nice et Toulouse : L'utilité des stations d'avertissement agricole, par M. Parisot.

Offres et Demandes

(Service réservé à nos Adhérents)
Ecrire ou s'adresser au Syndicat, 3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF
Pour une seule insertion : 6 fr. par annonce de 5 lignes maximum 1 fr. 25 par ligne supplémentaire

60. — A VENDRE cause cessation de culture, une batteuse-vaneuse marque Marcel Froger, à Sablé (Sarthe), modèle breveté, à cinq hatelles, d'un fonctionnement parfait, peu d'usure. Adresse au Syndicat.

62. — A LOUER pour le 25 Avril 1939, 12 km. au Sud de Nantes. Ferme de 17 hectares. S'adresser à M. Templier, expert, 50, avenue Pasteur, Nantes.

68. — A LOUER pour le 1er novembre 1938, commune de Monnières, borderie de 7 hectares et demi, dont 2 h. 50 de jeunes vignes. S'adresser à M. Morille, expert, à Château-Thébaud (L.-I.)

69. — A VENDRE région, cercles de tonnes et de barriques en bon châtaignier de l'année. S'adresser M. A. Tardivel, aux Rivières, par Guémené-Penfao.

70. — A VENDRE pour camionnette Rochet-Schneider 18 CV, moteur encore excellent. S'adresser à M. Guitteny, La Riottière, Ingrandes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

71. — A LOUER pour le 1er novembre 1938, commune de Bouguenais, Borderie de 6 hectares. S'adresser à M. Templier, expert, 50, avenue Pasteur, Nantes.

76. — A VENDRE charrette à bœufs état neuf. S'adresser au Syndicat. M. Ménoret, Belle-Vue, Mouzeil (L.-I.).

77. — A LOUER ferme de 33 hectares à la Domptière, Ligné. Libre 1er novembre 1938. S'adresser M. Albert, 5, rue des Cadeniers, Nantes.

DEMANDES

186. — FEMME DE CHAMBRE, 19 ans, très bonne santé, sérieuses références, demande place Nantes. S'adr. au Syndicat.

188. — ON DEMANDE ménage ou célibataire, cultivateur vigneron bien payé. Munis bons certificats. S'adresser au Syndicat.

190. — ON DEMANDE à acheter occasion « Deering » à 2 chevaux ou à bœufs, ou autrement une faucheuse entière hors d'usage Deering. S'adresser à M. Outin Donatien, rue Blanche, Saint-Etienne-de-Montluc (Loire-Inf).

BELLE FERME. — 25 hect., à louer, libre le 11 nov. S'adr., DUFAURE, Bois-Joubert, à Donges.

Pulvérisateurs à dos

Indispensables dans toute exploitation ; pour le traitement des **arbres fruitiers**, la destruction des mauvaises herbes dans les **blés**, la lutte contre le **doryphore**, le traitement de la **vigne**, la désinfection des **étables, écuries**, etc... Contenance 15 litres, fabrication très robuste.

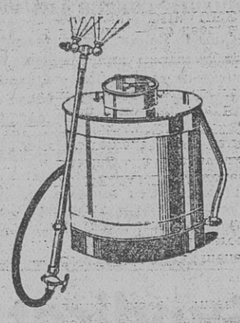

En CUIVRE ROUGE ..... **215 f.**
En CUIVRE PLOMBE..... **235 »**

Prix nets pour nos adhérents, appareils à prendre à nos Bureaux ou **départ Nantes.**

Ces prix ne seront valables que jusqu'à épuisement des quantités retenues.

Nous pouvons fournir en supplément :
Rampe plombée à 3 jets pour l'acide ..... **47 fr.**

Soufreuses et Poudreuses

Nous pouvons fournir à nos adhérents, les appareils ci-dessous :
SOUFREUSES à simple effet .. **200 fr.**
— double effet .. **244 fr.**
POUDREUSES spéciales pour poudres très fines ..... **260 fr.**
SOUFLETS à main, pour poudrages ..... **24 fr.**

Prix nets pour nos adhérents, marchandise départ Nantes. Ces conditions ne seront valables que jusqu'à épuisement des quantités retenues.

Nos Mercuriales

Grains et Farines

Avoine grise ou noire Bretagne 133; Avoine bigarrée Bretagne 128 ; Sarrazin Bretagne 205 ; Orge indigène Côtes-du-Nord incoté ; Maroc incoté ; Sons région, bonne fabrication, 106 ; Maïs Indo-Chine incoté ; Riz Saïgon N° 1, 158.

Pailles et Fourrages

On cote aux 1000 kilos :
Paille de blé. — Oise (Beauvais) 140; Maine-et-Loire 250 à 280 ; Loir-et-Cher 150 ; Loire-Inférieure 180 à 200 ; Ardennes 120 ; Moselle 240 à 300 ; Eure (Le Neubourg) 160.
Paille d'avoine. — Ardennes 90 ; Doubs 55 à65 ; Drôme 180 ; Vernon 130.
Foin de pré. — Oise (Beauvais) 180 ; Loir-et-Cher 190 ; Mosellle 200 à 260 ; Charente 420 à 460 ; Calvados 400 ; Maine-et-Loire 550 à 700; Côte-d'Or 330; Haute-Vienne 700 à 800.

Animaux de Boucherie

Cours du 13 mai 1938

511 veaux : 1re qualité, le kilo sur pied, 4.75 à 7.25 ; 2e qualité moyenne, 6, à déduire pour la campagne 1 fr., par kilo, moyenne 5.25.

30 bœufs : devant : 1re qual., la livre net 2.50 à 3 ; 2e, 1.75 à 2.25 ; 3e, 1 à 1.50. Derrière : 1re qual., la livre net, 5.75 à 6.25 ; 2e, 5 à 5.50 ; 3e, 4.25 à 4.75.

203 moutons : 1re qual., la livre, 7.75 à 8.25 ; 2e qual., 6.50 à 7.50.

Agneaux sans tarif.

Légumes et Primeurs

COURS DES LEGUMES DU CHAMP DE MARS

Nantes, le 18 Mai.

Asperges, la botte 4 ; artichauts, les 12, 20 ; betteraves, les 12, 8 ; carottes nouvelles, le paquet 2 ; carottes vieilles, le kilo 3 ; choux-pommes, les 16, 12 ; choux-fleurs, la pièce 2 ; cresson, les 12 bottes 9 ; chicorée, les 12,5 ; épinard, le kilo 2 ; haricots verts, le kilo 20 ; laitues, les 20, 5 ; navets, le paquet 1.25; oignons, le paquet 1 ; poireaux, la botte 15 ; petits pois, le kilo 1.75 ; romaines, les 12, 3; radis, les 12, 6 ; scorsonères, le paquet 3 ; salsifis, le paquet 3.25 ; pommes de terre (vieilles) le kilo 1 ; pommes de terre (nouvelles), le k. 2.50.

Pommes de Terre

Par suite de la sécheresse, les cours de la pomme de terre nouvelle restent fermes, bien qu'ils se présentent un peu au-dessous de ceux atteints la semaine dernière. La vieille est presque épuisée. On signale un peu de baisse sur la Ronde jaune de la Sarthe.

On cote aux 100 kilos, à la production : Bintje, Neubourg (Eure) 85 à 88; Sarthe 100, ronde jaune Neubourg (Eure) 80, Sarthe 63 à 64, Loiret 70 à 90, rosa Marne 80, Haut-Rhin, Industrie 34; Institut de Beauvais, Sarthe 65 à 66; Creuse 50 à 60, Hautes-Alpes 75, Morbihan épuisée, Tarn-et-Garonne, diverses 45 à 48; Maine-et-Loire diverses 45 à 50.

En pommes de terre nouvelle, Hyères 170. Barbentane 170 à 175, Perpignan 125 à 175, Saint-Pol-de-Léon 150 à 160, Paimpol 144 à 145, Saint-Malo 240, gros dégâts occasionnés par la gelée et par la sécheresse.

Aux Halles centrales : nouvelles, Algérie blanche 150 à 200, rouges Algérie 230 à 300, Hollande, Algérie 250 à 300, du Midi 180 à 220, de Noirmoutiers 220 à 260, de Paimpol 170 à 190.

Carottes

Carotte ancienne presque épuisée. Cours de la carotte nouvelle en baisse.

Les 100 kilos, en culture : Sully 250 à 300, Mazé 350 à 380, Saint-Pol-de-Léon 300, Saint-Servan 400.

La nouvelle se vend à Châteaurenard de 350 à 400. On cote par ailleurs : Villeneuve-sur-Lot, la botte, 1; Perpignan, les 12 paquets, 2.50 à 6; Montauban, les 12 paquets, 12 à 16.

Aux Halles Centrales : les 100 kilos : Créances et Sully 380-420, Nantes 300-480, nouvelles de Paris, la botte, 2 à 4.

Navets

Marché plus faible aux Halles, plus résistant à la production.

Nouveaux, les 12 paquets : Châteaurenard 4 à 5, Millas, blancs, 0.85 à 1, noirs, 1.10 à 1.20, Perpignan 0.75 à 1, Montauban 10 à 12.

Aux Halles, les 100 kilos : navets de Nantes 120 à 240 ; nouveaux de Perpignan 140 à 180, de Paris, à la botte, 2.75 à 3.25.

Oignons

Cours sans changement.

Les 100 kilos : vieux Sully-sur-Loire 250-300 ; Louhans 400 ; nouveaux, Millas 4.25 à 4.75 ; Châteaurenard, la botte, 5 à 6 ; aux Halles, la botte, nouveaux, Nantes 1.25 à 1.75, de Paris 2.50 à 3.75.

Légumes secs

Affaires actives, cours fermes.
Haricots. — En culture, les 100 kilos, de Noyon 340 à 350, de Vendée 300, Maine-et-Loire 250, Brezin de Vendée 300 à 325, Tarn-et-Garonne plat 250 à 270.
Pois. — De Lorraine 170.
Lentilles. — Du Puy 390 départ.
Fèves. — A l'hectolitre : Tarn-et-Garonne 120 à 125, du Nord 155,

Cours des Vins

La barrique, prise au cellier, et suivant régions :
MUSCADET 1937 ..... 1000 à 1300
GROS-PLANT 1937 ..... 450 à 550
SEIBELS 1937 ..... 350 à 450
ROUGETS de pays : le degré barrique : 35 francs.

Cidre et Eaux-de-Vie

Cidre, le degré 11 à 12 fr. ; supérieurs 12 à 13 fr.
Eaux-de-vie de cidre, le degré 7 à 7.50, sans affaires.

MARCHÉS RÉGIONAUX

MARCHÉ DE TALENSAC
du samedi 14 mai

BŒUF. — 1re catégorie, la livre, 7.50 à 8.40 ; deuxième catégorie, 4 à 4.50 ; troisième catégorie, 2.

VEAU. — 1re catégorie, 7 à 12 ; 2e catégorie, 6.50 à 8 ; 3e catégorie, 6.50.

MOUTON. — 1re catégorie, 12 à 13 ; 2e catégorie, 9à 11 ; 3e catégorie, 7.

PORC. — La livre 6.50 à 9.50.

Beurre, la livre, 9 à 10.50 ; œufs, la douzaine, 6 à 6.50 ; poulets, la livre, 10 à 12 ; lapins, la livre, 7.

ANCENIS. — Poulets moyens, 7.50, 8 ; canards, 5, 5.50 ; pigeons, la couple, 8, 10 ; lapins, 2.75, 3. — Œufs, la douzaine, 5.50, 6 ; beurre, le demi-kg., 8, 8.50. — Veaux, le kg., 5.50, 6.75 ; porcs, 7.75, 8 ; de lait, 120, 170.

VARADES, 17 mai. — Poulets, la pièce, 18 à 20 ; canards, 6 à 8 ; pigeons, la couple, 10 à 11 ; lapins, la pièce, 6 à 8.

Beurre ordinaire ou salé, le demi-kilo 6.75 à 7 ; œufs, la douzaine, 6 à 6.50.

CANDÉ. — *Marché du 16 mai 1938.* — Blé, les 100 kgs, 191 ; orge, les 100 kgs, 165 ; avoine, les 100 kgs, 140 à 150. — Poules, la couple, 35 à 38 ; poulets, la couple, 38 à 40 ; canards, la couple 38 à 40 ; lapins, la pièce, 12 à 16 ; pigeons, la couple, 10 à 11 ; œufs, la douzaine, 5.75 à 6 ; beurre, la livre, 7.25 à 7.75.

Porc gras, le kilo, 7.75 à 8 ; porc maigre, le kilo, 7.75 à 8 ; porcillons, la pièce, 100 à 150.

CHATEAUBRIANT, 18 mai. — Avoine, 150-160 ; orge 160-170 ; son, 125-130, Paille de blé, 175-180 ; foin, 300, les 500 kilos.

Cidre, 120 à 130, la barrique, droits en sus.

Beurre, le kilo, en gros, 16.50 ; détail, 18; beurre fin, 19.50 à 20 ; œufs, la douzaine, 6.25 à 6.50.

Poulets nouveaux, 25 à 35, la couple; gros poulets, 40 à 45; canards, 38 à 42; pigeons, 10 à 12.

Animaux de boucherie, le kilo sur pied : bœufs, 4 à 4.25 ; taureaux, 3.90 à 4 ; vaches, 3 à 3.50; génisses, 4 à 4.50; veaux, 5 à 6 ; agneaux, 6.50 à 7 ; chevaux, 600 à 1.800 suivant poids et qualité.

Porcs gras, 7.90 à 7.95, le kilo sur pied ; porcs de lait, deux mois, 130 à 150, et plus selon poids ; porcs de trois mois, 225 à 280; maigres de 4 mois, 300 à 400; jeunes truies, 400 à 500.

BLAIN, le 17 mai. — Blé 193 (taxe officielle); farines 265 à 268 ; sons 116 à 120, les 100 kg. ; avoines 140 à 145 ; seigle 140 à 145 ; orges 155 à 156 ; sarrasin 210 à 215, les 100 kg. ; paille 400 à 405, les 1000 kg. ; foin 350 à 360, les 1000 kg.

Beurre de laiterie 11.25 à 11.75, la livre ; beurre ordinaire, 10 à 10.50, la livre ; œufs, 5.25 à 5.50, la douzaine ; lait 1.40, le litre.

Poules et poulets, suivant âge et qualité, 22 à 45, la couple (7.25 à 7.50, la livre, vif) ; oies 40 à 42, la pièce (6.50 à 6.75, le kilo vif) ; canards 16 à 26 (6.75 à 7.25, le kilo vif) ; lapins domestiques 13 à 25 (6.50 à 6.75, le kilo vif); pigeons 8 à 10, la paire ; riz, 160 à 165, les 100 kg.

Bœufs, 4.25 à 4.50, le kg. ; vaches, suivant âge et qualité, 3.25 à 3.50, le kg; taureaux, 4 à 4.25 ; génisses 4.25 à 4.75; veaux, 6.50 ; moutons et agneaux, 5.50 à 7.50.

Porcs gras, 7.80 à 8.10, le kg. ; porcelets de 6 semaines à 2 mois, 150 à 250 ; courantins, 260 à 450, pièce.

Cidre, 105 à 135, la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus) ; au détail, 0.75 à 1, le litre.

Pommes de terre : 2.50 à 3, le kg.

LA ROCHE-BERNARD. — Blé, cours officiel ; avoine, 175 à 180 ; blé noir, 180 à 190 ; seigle, 165 à 170 ; orge, 160 ; foin, les 500 kilos, 190 à 200 ; paille, 170 à 180 ; poulets, la couple, gros 50 à 60 ; moyens 40 à 50 ; petits 30 à 40 ; canards, la pièce, 18 à 20 ; oies, 30 à 32 ; pigeons, la couple, 10 à 12 ; lapins, la pièce, 18 à 25 ; œufs, la douzaine, 4.75 à 5 ; beurre, la livre, 8 à 9 ; cidre, la barrique, 140 ; bœufs gras, le kilo sur pied, 4.50 à 5 ; bœufs de travail, la paire, 4.500 à 6.200 ; vaches laitière, l'unité, 1.250 à 1.750 ; taureaux, le kilo, 3.50 à 3.75 ; veaux de lait, le kilo, 4.50 à 6.50 ; génisses, la pièce, 1.200 à 1.400 ; moutons, le kilo, 5.25 à 6 ; porcs, 7.50 à 8 ; agneaux 6.75 à 8.

SAINT-ETIENNE-DE-MONTLUC. — Poulets gros, la couple, 50 à 60 ; vieilles poules, 15 à 20 ; pigeons, la couple, 8 à 10 ; lapins, la pièce, 12 à 15 ; œufs, la douzaine, 9.80 à 10.40 ; beurre, la livre, 9 à 9.25.

Veaux : amenés, 36 ; vendus, 29 ; le kilo, 5.50 à 7.

GÉNESTON, 18 mai. — Vaches grasses amenées, 7, vendues, 5, de 300 à 430; jeunes bœufs et taureaux maigres amenés, 9, vendus, 3, de 350 à 450; vaches pleines ou en lait amenées, 15, vendues, 7, de 1.000 à 2.500 frr Baisse de 200 à 800 francs sur les cours de la dernière foire.

CLISSON. — Blé, 193 ; farine, 265 ; avoine, 140 ; blé noir semence, 200 ; son ,105 ; foin, les 500 kilos, 250 ; paille, 160 à 175 ;poulets, la couple, gros 50 à 60 ; moyens 41 à 49 ; petits 35 à 40 ; lapins, la pièce, 12 à 25 ; œufs, la douzaine, 6 à 6.50 ; beurre, la livre, de ferme, 9 à 9.50 ; de beurrerie 9.50 ; veaux, le kilo, 5.50 à 6.50 ; porcs, 8 ; porcs de lait, 250 à 300.

PORNIC. — Poulets gros, la couple, 34, 38 ; moyens, 30, 34 ; petits, 25 ; canards, la pièce, 14, 16 ; pigeons, la couple, 10 ; lapins, la pièce, 14, 16. — Œufs, la douzaine, 7, 7.50 ; beurre, le demi-kg., 8, 8.75.

Société Nationale des Chemins de Fer Français

AVIS AU PUBLIC

La Société Nationale des Chemins de Fer Français (Région Ouest), a le plaisir d'informer le public, qu'à l'occasion du Congrès des Anciens Combattants de la Région de l'Ouest, à La Flèche, des billets spéciaux comportant une réduction de 50 % seront délivrés le 6 juin 1938, pour la Gare de La Chapelle Saint-Laurent, au départ des gares situées sur les sections de lignes : Clisson à Parthenay; Thouars à Chantonnay ; Chantonnay à Cholet ; Niort à Bressuire ; Fontenay-le-Comte à Breuil-Barret.

Ces billets seront valables le jour de l'émission.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux Chefs des Gares intéressées.

Le Chemin de Fer vous offre : Sécurité... Régularité... Rapidité...

Utilisez les **BILLETS DE MARCHÉ** ..les billets du bon marché, 50 % de réduction délivrés toute l'année le Samedi à destination de Nantes, au départ des gares de Savenay à Nantes; Abbaretz à Nantes; Ancenis à Nantes.

Les « Billets de Marché » sont valables, sous réserve des conditions normales d'admission, à faire dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures ; au retour, à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ le même jour.

Toutefois, en ce qui concerne les trains désignés les voyageurs en provenance de la section de Savenay à Nantes seront autorisés exceptionnellement, à emprunter à l'aller le train 2826 et au retour le train 2819.

DORYX
TUE LE DORYPHORE
FABRIQUÉ PAR LES USINES DE LA POUDRE S-ÉLOI - BLOIS
Poudre ou Liquide à base de roténone, assure 100 o/o de mortalité en moins de 8 heures
Inoffensif pour l'homme et les animaux.
En vente partout et plus spécialement chez les vendeurs de la
POUDRE "SAINT-ÉLOI"

SAVONNERIE BRETONNE
2, rue Lamoricière
Tél. 142.52
C.C.P. 187.52 Nantes
1 caisse 50 kilos savon 72 % pur ou 10 paquets 5 kilos
180 fr.

Voitures et Lits d'Enfants
Mainguy
SPÉCIALISTE
23, Chaussée de la Madeleine, Nantes
(Face la Maternité)

PERSYN et BOUCAUD
28, rue du Gué-Robert, NANTES

MOTEURS ELECTRIQUES
Gros stocks jusqu'à 3 chevaux
GOHAUD, quai Maison-Rouge, 4

Chaque année la mode d'été, les costumes de plage et de bain découvrent à l'air, au soleil... et aux regards un peu plus d'épiderme.

Pourrez-vous, Madame, arborer sans crainte ces charmantes toilettes, ou bien au contraire, vous sont-elles interdites par quelques-unes de ces désolantes maladies de la peau : eczéma, acné, psoriasis, dartres, etc...?

Dans ce cas, n'hésitez pas ! Vous avez juste le temps de faire une cure de Tisane des Chartreux de Durbon.

Ce merveilleux élixir à base de plantes alpestres aux puissantes vertus désintoxicantes purgera en quelques semaines votre sang des poisons organiques qui l'infectent et qui sont la cause réelle et profonde de votre " dermatose ".

En même temps que celle-ci se résorbera, faute d'aliments désormais, vous ferez des applications externes désinfectantes et cicatrisantes de Baume des Chartreux de Durbon.

Et dès l'entrée de l'été vous n'aurez plus un défaut à cacher ; votre peau aura recouvré sa beauté, votre teint sa pureté, son éclat, et au lieu d'être un sujet de honte et d'humiliation, les toilettes légères d'été ne vous seront plus que prétextes aux plus flatteurs hommages !

20 Mars 1936.

Depuis plus de 10 mois je souffrais d'un insupportable et douloureux eczéma. Le mal débuta insidieusement par les mains, pour envahir ensuite une grande partie du corps. De terribles démangeaisons me tourmentaient jour et nuit, j'avais de fréquentes et énervantes insomnies.

Après avoir employé en vain un grand nombre de remèdes j'eus recours à votre médication. Bien m'en a pris, car après une cure de 3 flacons de Tisane et de 3 pots de Baume, boutons et démangeaisons ont disparu !... En un mot je puis dire que je suis guérie.

Mme Vve LÉGER, Les Cours, à Poitiers.

TISANE des CHARTREUX de DURBON
Brochure et attestations sur demande aux LABORATOIRES J. BERTHIER, Grenoble
Tisane, le flacon . 16.65
Baume, le pot. . . 10.40
Pilules, l'étui . . . 9.90
Dans les Pharmacies
la santé du sang

Les PROGRES de L'Anesthésie Dentaire

En dehors des procédés courants d'anesthésie, personne ne doit ignorer les progrès que constitue l'ANESTHESIE GÉNÉRALE qui permet d'endormir complètement et pour une courte durée les personnes sensibles

Le grand succès qu'obtint notre procédé et son utilisation journalière confirme la suppression des douleurs post-opératoires et l'exemption de tout danger.

CENTRAL-DENTAIRE
9, Rue Boileau, à Nantes (Rez-de-chaussée) — Tél. 329-15
PRIX MODÉRÉS - Derniers perfectionnements - 3 salles d'opérations
Extractions insensibilisées. . 10 fr.
avec anesthésie générale . . . 15 fr.
ASSURANCES SOCIALES
Soins et Prothèse moderne
AUDIGE, Succr Chirurgien-dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

PORCS et MOUTONS

J'envoie toutes gares franco, marchandises première qualité, garantie 45 jours :
Laitons 2 mois sevrés : 110 à 120 fr.
16 à 22 kgs sevrés, castrés, 130 à 190 fr.
26 à 30 kgs sevrés, castrés, 225 à 255 fr.
AGNEAUX
4 à 5 mois, 130 à 140 fr.
8 à 9 mois, 160 à 180 fr.
HERBERT Marcel à Objat (Corrèze)

Documentation gratuite N° P sur demande
LE POTAZOTE
de la Sté Chimique de la Grde Paroisse
A FAIT SES PREUVES
L'AGRICULTEUR AVISÉ EN FAIT SON PROFIT
Vente par la Cie de St Gobain
Dn Cle des Produits Chimiques
1 pl des Saussaies-PARIS
et ses Agents régionaux
Un résultat entre MILLE (sur culture de blé)
M. MERCIERE, à La Bénate (Loire-Inférieure) fumure courante sans Potazote ..... 3.500 kgs
fumure courante AVEC POTAZOTE (200 kgs) ..... 4.200 kgs

FEUILLETON du Bulletin du Syndicat des Agriculteurs 38

L'angoisse des ténèbres

PAR CHARLES FOLEY.

— De tels scélérats meurent de leur, Monsieur Xavier, mais de rien, jamais ! s'écria Bastien. D'ailleurs, vous pensez bien que je n'imaginais pas que l'éclipse tuerait Buxton. Mon intention était simplement, par ce souvenir effarant, de lui ôter l'envie de revenir au manoir. J'ai voulu me donner pour plus malin que je ne suis ; ça me servira de leçon. Au revoir, messieurs, bonne promenade !

Sur ce, le garde salua militairement et s'éloigna de son pas rapide et ferme.

— Bastien m'a toujours plu, dit le docteur en suivant le géant du regard. Sachant conserver leur franc parler et leur fierté dans le plus humble emploi, ce sont des gars de France comme celui-là, de mœurs simples, de courage tranquille, de solide bon sens, de gaieté faite d'espoir et de confiance, qui ont sauvé et sauveront notre pays. Que le danger se présente, ils ne rateront jamais l'occasion de devenir des héros...

— Mais vos conclusions, docteur ? Ne les passez pas sous silence ! réclama le chartiste.

— Les voici, déclara Hévenot. Les mots *lunatiques* et *mal lunés*, qui avaient éveillé mon attention dans les propos de Bastien, n'ont pas été, depuis des siècles, appliqués sans raison aux névropathes, aux déséquilibrés, aux fous et aux épileptiques. Ai-je besoin de vous rappeler combien est grande, sur les êtres terrestres, l'influence des astres? Les animaux n'y sont pas seuls sensibles. Pour apprécier cette influence, il n'est guère d'instruments plus *impressionnables* et plus précis que le corps et même l'âme d'un homme vivant. Les perturbations ou variations sismiques ont sur nous des répercussions non seulement physiques, mais morales. La lune, surtout, avec ses phases et ses éclipses, exerce une indéniable action sur notre organisme, nos centres nerveux, notre lymphe et nos sécrétions glandulaires, par suite sur notre santé, notre caractère, souvent l'ensemble de nos énergies vitales nous cause des défaillances de mémoire ou de parole, des faiblesses, des palpitations, des mouvements désordonnés du pouls, des sommeils agités de cauchemars, des névralgies, des syncopes, des convulsions, des évanouissements subits, enfin des convulsions suivies de mort. Même des gens très sains et bien équilibrés en peuvent être mal à l'aise et troublés. Concevez alors en quel état de frénésie et d'exacerbation, en quel paroxysme de crise, ces phénomènes doivent mettre les malades, les dégénérés, les déments, et surtout, — j'y insiste, — les épileptiques.

— C'était le cas de Buxton?

— Oui. Déjà prédisposé, il aggrava son mal par ses excès. Voilà pourquoi, aux Fresnes, je devins attentif à la proposition de Bastien et devinai son intention en constatant, sur mon carnet, qu'il y avait éclipse le 30 juin.

— L'astronomie médicale vous intéresse, docteur?

— Enormément. C'est une science commune à tous les peuples plus ou moins civilisés et dont l'origine se perd dans la nuit des siècles. Nous, médecins d'aujourd'hui qui ne sommes plus astrologues, nous ne pouvons guère nous dispenser de devenir des astronomes. Pour ma part, je m'efforce d'observer et d'étudier, sans prévention, sans crainte de ridicule, qu'ils soient extraordinaires ou simples, les faits concernant les influences lunaires sur la physiologie et la psychologie humaines. Que les ignorants en rient, que les sceptiques en sourient, peu m'en chaut! Nier, c'est trop souvent se dispenser d'expliquer. Ne dédaignons pas les croyances anciennes et les traditions consacrées par les siècles sans en avoir recherché la raison. Les découvertes qui nous paraissent nouvelles ne sont, parfois, qu'oubliées et perdues dans le passé.

Hévenot et Verseuil, en dissertant ainsi, marchaient de plus en plus lentement. Xavier n'écoutait plus, il se répétait:

— « Quel bonheur que ma mère n'ait pas vu Jack Buxton! L'impression d'une voix éraillée s'efface tellement plus vite en la mémoire que celle d'un répugnant visage, dont l'image nous reste longtemps au fond des yeux! Et quel bonheur aussi que ce misérable n'ait pas souillé de ses cauchemars la chambre aux souvenirs, qui deviendra notre chambre nuptiale, notre nid de rêve et d'amour! »

Debout près de sa marraine, accoudée à la balustrade, Elisabeth guettait le retour du jeune châtelain.

Trouvant la promenade longue et plus longue encore la dissertation sur la lune, ses phases et ses éclipses, Xavier, pris d'impatience, devança les deux causeurs et s'élança vers la terrasse...

FIN

Certifié par l'imprimeur soussigné: Imprimerie de LA PRESSE DE L'OUEST. — R. C. Nantes N° 530 b. — 13, Quai de l'Ile-Gloriette. — Nantes

Le Gérant: R. FAIVRE. *Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire :*